

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

No 11-008
AU CATALOGUE

ARTICLES DE FOND

*Intentions de vivre
en union libre*

Le stress au travail

Prendre soin des autres

La diversité culturelle

*La rémunération
des immigrants*

*Différence d'âge dans
le mariage*

AUTOMNE 2003 No 70
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



À votre service...

● Commentaires sur *Tendances sociales canadiennes*?

Nous vous invitons à nous faire part de vos impressions sur les articles et tout autre contenu de *Tendances sociales canadiennes*. Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou pour tous commentaires veuillez communiquer avec :

Rédactrice en chef,
Tendances sociales canadiennes,
7^e étage, immeuble Jean Talon,
Statistique Canada,
Ottawa (Ontario),
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387
Courriel : cstsc@statcan.ca

● Renseignements sur les commandes/abonnements

La publication *Tendances sociales canadiennes* peut être commandée à l'aide d'une des méthodes suivantes :

- **Téléphone (Canada et États-Unis)**
1 800 267-6677
- **Télécopieur (Canada et États-Unis)**
1 877 287-4369
- **Courriel**
order@statcan.ca
- **Poste**
Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- **En personne** au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner veuillez consulter le site Web à <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/11-008-XIF.htm>

● Vous désirez d'autres renseignements?

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants (Canada et États-Unis seulement). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Ligne ATS nationale (téléscripteur)	1 800 363-7629
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements concernant le	
Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme	
des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734

TSC

Rédacteur en chef
PIERRE TURCOTTE

Rédacteurs
WARREN CLARK, ANNA KEMENY,
ANNE MILAN, ALICE PETERS

Assistant à la recherche
GILBERT MANSOUR

Gestionnaire de la production
CYNTHIA FORTURA

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisure en chef de la version française
GINETTE LAVOIE

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
MYLÈNE HENRY

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY, I. MACREDIE,
G. MONTIGNY, D. NORRIS, M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements
J. BADETS, C. BERTRAND, M. BOUDREAULT, J. CHARD,
J. CÔTÉ, C. DUCHESNE, L. DUXBURY, M. FRENETTE,
D. GALARNEAU, M. HAMDAD, M. JUSTUS,
H. LAUTARD, M.-P. ROBERT, E. RUDDICK,
L. STONE, T. WANNEL, Z. WU

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement.

PRIX D'ABONNEMENT :

Version imprimée : 11 \$CAN pour un numéro
36 \$CAN pour un abonnement
d'un an
Étudiants : 30 % de rabais

(plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Version électronique disponible sur Internet
(n° 11-008-XIF au catalogue) :

8 \$CAN pour un numéro
27 \$CAN pour un
abonnement d'un an

(plus les taxes en vigueur au Canada).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans **Academic ASAP**, **Academic Search Elite**, **Canadian Periodical Index**, **Canadian Serials**, **Expanded Academic ASAP**, **PAIS International**, **Periodical Abstracts**, **Periodical Abstracts Research II**, **ProQuest 5000**, **Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Accepteriez-vous de vivre en union libre? 2

par Anne Milan

Le stress au travail 7

par Cara Williams

Soins informels non rémunérés 15

par Nancy Zukewich

Le point sur la diversité culturelle 21

Gains des immigrants dans les années 1990 27

par Tina Chui et Danielle Zietsma

La différence d'âge dans les relations intimes des Canadiens 33

par Monica Boyd et Anne Li

Au fil de l'actualité 38

Indicateurs sociaux 39

Plan de leçon : « Accepteriez-vous de vivre en union libre? » 40

Illustratrice de la page couverture

Originaire de Bonaventure en Gaspésie, **Mylène Henry** développe dès son plus jeune âge un intérêt marqué pour les arts. En 1995, elle termine ses études en graphisme au Cégep de Rivière-du-Loup et se spécialise à l'Université Laval de Québec afin de devenir illustratrice. Les plus récentes œuvres de Mylène ont récemment été exposées au Musée Acadien du Québec à Bonaventure, en Gaspésie.

Accepteriez-vous de vivre en union libre?

par Anne Milan

Le nombre de couples vivant en union libre a augmenté de façon spectaculaire au cours des 20 dernières années; ce genre d'union fait maintenant partie intégrante des modes de vie conjugale au Canada. D'après les données du recensement, le nombre d'unions libres a plus que doublé en 20 ans, passant de 6 % en 1981 à 14 % en 2001. Si bien des gens choisissent l'union libre dans le cas d'une deuxième relation, ou d'une relation subséquente, nombreux sont ceux et celles qui choisissent ce genre d'union pour leur première relation de couple¹.

Malgré l'augmentation du nombre d'unions libres et le fait que ce type de relation soit de plus en plus accepté par la société, la vie à deux hors du mariage ne convient pas à tout le monde. À vrai dire, il semble qu'il serait plus approprié de chercher à savoir « qui ne vit pas en union libre » plutôt que de savoir « qui vit en union libre² ». Dans le présent article, nous utilisons les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 pour déterminer dans quelle mesure les personnes qui n'ont jamais été mariées ou qui l'ont déjà été et n'ont jamais vécu en union libre consentiraient à s'engager dans ce genre d'union un jour ou l'autre³.

Les hommes consentent plus facilement que les femmes à vivre en union libre

La population de personnes qui n'ont jamais vécu en union libre est répartie

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données utilisées dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale de 2001. Dans le cadre de cette enquête, des interviews ont été menées auprès d'un échantillon représentatif de plus de 24 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant au sein de ménages privés dans les 10 provinces. Aux fins du présent article, la question « Pourriez-vous jamais vivre en union libre? » a été posée uniquement aux personnes qui n'avaient jamais été mariées ou l'avaient déjà été, qui n'étaient pas dans une relation intime au moment de l'enquête et qui n'avaient jamais vécu en union libre. Environ 7 100 personnes ayant ces caractéristiques et représentant près de 6 millions de Canadiens ont répondu à la question.

assez uniformément entre les personnes disposées à vivre en union libre et celles qui ne sont pas prêtes à accepter ce genre d'union. Un peu moins de la moitié (48 %) des personnes qui n'ont jamais été mariées, ou qui l'ont déjà été, estimaient qu'elles pourraient vivre en union libre à un certain moment dans l'avenir, tandis qu'un peu plus de la moitié (52 %) ne se voyaient pas choisir ce genre d'union.

Les hommes sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les femmes à favoriser l'union libre. En effet, parmi les hommes non mariés, 62 % ont déclaré être en faveur de ce genre d'union, comparativement à 36 % des femmes non mariées. Les résultats d'une analyse fondée sur un modèle de régression logistique révèlent que, lorsque tous les autres

facteurs demeurent constants, les probabilités que les femmes acceptent de vivre en union libre ne représentent que 60 % des probabilités correspondantes chez les hommes.

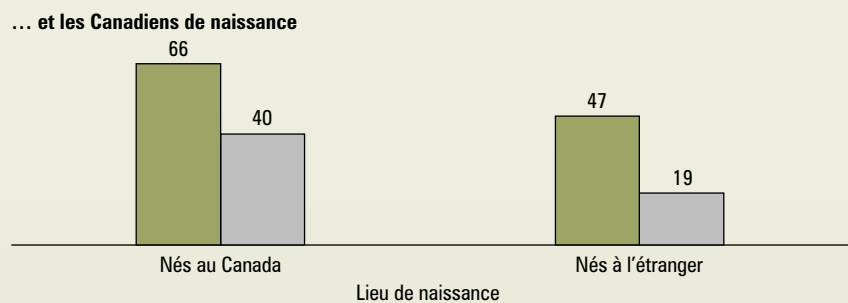
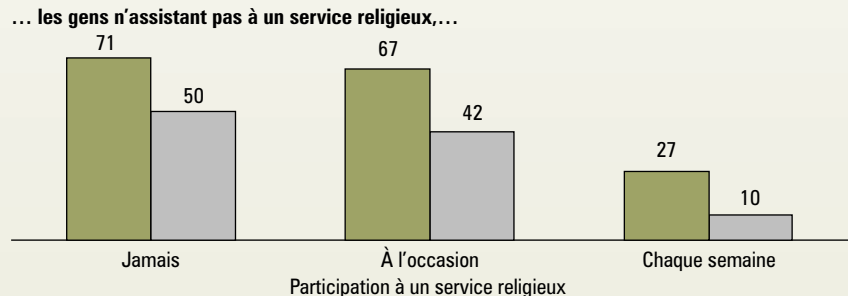
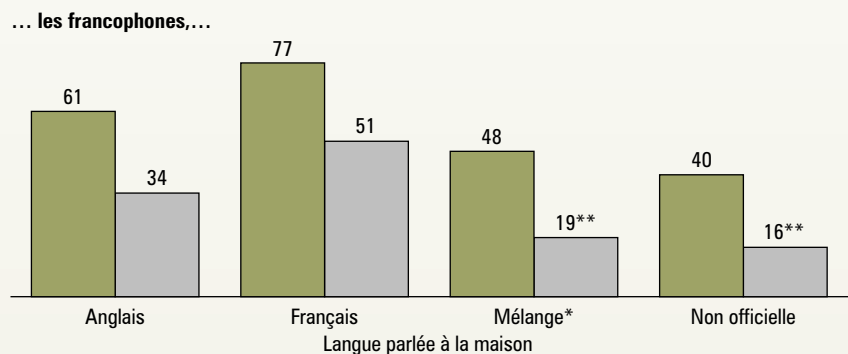
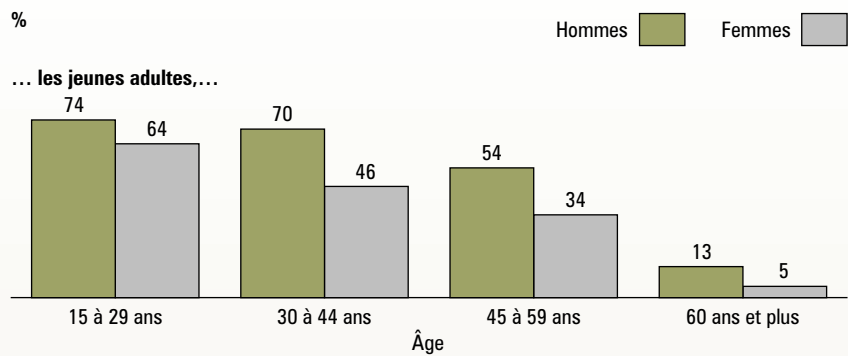
1. Statistique Canada, *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit*, produit n° 96F0030XIF 2001003 au catalogue, 2002; Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, produit n° 89-576-XIF au catalogue, 2002.
2. P.J. Smock, « Cohabitation in the United States: An appraisal of research themes, findings, and implications », *Annual Review of Sociology*, 2000, n° 26, p. 1 à 20.
3. Cette analyse ne comprend pas les personnes qui, au moment de l'enquête, vivaient dans une relation intime avec une personne appartenant à un ménage distinct.

La disposition à vivre en union libre s'atténue à mesure que les gens vieillissent et, dans chaque groupe d'âge, la proportion de personnes qui consentent à ce mode de vie est plus faible chez les femmes que chez les hommes. Par exemple, 74 % des hommes et 64 % des femmes de 15 à 29 ans accepteraient de vivre en union libre, par rapport à seulement 13 % des hommes et à 5 % des femmes de 60 ans et plus. Le fait que les femmes soient moins disposées à vivre en union libre pourrait indiquer qu'elles sont plus susceptibles que les hommes de croire que le mariage est le type d'union sociale à privilégier. Peut-être parce que les veufs et les veuves ont tendance à être plus âgés, seulement 6 % d'entre eux seraient prêts à envisager de vivre en union libre, comparativement à 39 % des personnes divorcées ou séparées et à 64 % des personnes qui n'ont jamais été mariées. Les résultats obtenus à l'aide du modèle de régression montrent que les probabilités que des veufs ou des veuves acceptent de vivre en union libre étaient de 30 % inférieures aux probabilités que les personnes n'ayant jamais été mariées envisagent une telle union.

Le niveau de scolarité et la situation sur le marché du travail ont une incidence

On associe souvent un niveau de scolarité élevé à des attitudes plutôt libérales. Les données de l'ESG de 2001 révèlent que les personnes ayant fait au moins des études post-secondaires partielles (54 %) étaient davantage disposées à vivre en union libre que celles ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires (41 %). Après avoir tenu compte d'autres facteurs, les probabilités de consentir à vivre en union libre étaient inférieures dans une proportion de 30 % chez les personnes ayant tout au plus terminé leurs études secondaires, comparativement aux personnes ayant fait au

TSC Les Canadiens les plus disposés à vivre en union libre sont...



* Fait référence à une combinaison de l'anglais, du français ou d'une langue non officielle.

** Forte variabilité d'échantillonnage.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

moins certaines études postsecondaires. Dans une étude antérieure, on a également constaté que les personnes ayant fait des études universitaires étaient plus susceptibles de vivre en union libre que de se marier lorsqu'il s'agissait de leur première union⁴.

Bien qu'un niveau de scolarité supérieur soit associé à une attitude plus positive face à l'union libre, les jeunes adultes de 15 à 29 ans encore aux études avaient moins tendance à vouloir vivre en union libre (66 %) que les personnes faisant partie de la population active (76 %). Il se peut que pour certaines personnes, il soit important de rechercher une quelconque sécurité financière avant de s'engager dans une union. Dans l'ensemble, après avoir neutralisé les effets d'autres facteurs, les probabilités d'accepter de vivre en union libre étaient inférieures dans une proportion de 40 % chez les étudiants, comparativement aux personnes faisant partie de la population active. Cette constatation correspond aux résultats tirés d'une étude antérieure, qui présentent certains éléments de preuve à l'effet que les personnes encore aux études étaient moins susceptibles que celles occupant un emploi de considérer l'union libre comme acceptable⁵.

C'est au Québec qu'on trouve le plus de personnes disposées à vivre en union libre

L'attitude face à l'union libre varie considérablement d'un bout à l'autre du pays. Ce type d'union est beaucoup plus répandu au Québec qu'ailleurs au Canada⁶. En effet, c'est dans cette province que les gens sont davantage favorables à l'union libre. Au Québec, plus des trois cinquièmes (61 %) des gens non mariés qui n'avaient jamais vécu en union libre étaient susceptibles d'envisager ce genre de relation, comparativement à environ deux cinquièmes (39 %) des personnes interrogées en Ontario et dans les Prairies (41 %). Tant dans les provinces de l'Atlantique qu'en Colombie-Britannique,

TSC Un aperçu des Canadiens non mariés

Les Canadiens non mariés qui ont fait l'objet de l'étude décrite dans le présent article forment un groupe très varié. L'âge moyen des répondants était de 41 ans, mais plus de 4 personnes sur 10 (44 %) avaient de 15 à 29 ans, et près de 3 personnes sur 10 (26 %) avaient plus de 60 ans. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes parmi les Canadiens non mariés (54 % comparativement à 46 %). La plupart des personnes non mariées ne l'avaient jamais été (62 %), tandis que 19 % avaient divorcé ou étaient séparées; les 19 % restants étaient veufs ou veuves. La plupart des Canadiens non mariés (56 %) avaient un revenu annuel personnel inférieur à 20 000 dollars, alors que 18 % gagnaient 40 000 dollars par année ou davantage. Plus de 4 personnes non mariées sur 10 faisaient partie de la population active, un peu plus du quart des personnes non mariées étaient encore aux études et près du tiers avaient déclaré vivre à la maison ou être à la retraite ou atteint d'une maladie. Plus de la moitié des personnes non mariées (55 %) avaient fait des études secondaires ou moins, alors que 45 % avaient fait au moins certaines études postsecondaires.

un peu plus de la moitié (51 %) des personnes non mariées étaient prêtes à cohabiter avec une autre personne sans être mariées. Après avoir tenu compte de tous les autres facteurs, les résidents de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique présentaient des probabilités beaucoup moindres que les résidents du Québec d'accepter de vivre en couple sans être mariés.

La langue que les gens parlent d'habitude à la maison semble également avoir une incidence. Près des deux tiers (63 %) des personnes parlant français à la maison étaient disposées à vivre en union libre, comparativement à 46 % de celles parlant anglais à la maison. La proportion de personnes disposées à vivre en union libre chutait à 26 % chez les gens qui parlaient à la maison une langue autre que les deux langues officielles⁷. Les résultats obtenus à l'aide du modèle de régression révèlent que, par rapport aux Canadiens francophones, les Canadiens parlant anglais à la maison présentaient des probabilités inférieures, dans une proportion de 30 %, de manifester un

intérêt pour l'union libre et, dans le cas des Canadiens dont la langue parlée à la maison était une langue non officielle, ces probabilités étaient inférieures dans une proportion de 70 %.

4. P. Turcotte et F. Goldscheider, « Evolution of factors influencing first union formation in Canada », *Canadian Studies in Population*, 1998, vol. 25, n° 2, p. 145 à 173.
5. B.A. Mitchell, « Ethnocultural reproduction and attitudes towards cohabiting relationships », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 2001, vol. 38, n° 4, p. 391 à 413.
6. D'après les données du recensement, environ 30 % de tous les couples du Québec vivaient en union libre en 2001, comparativement à 12 % des couples dans le reste du pays.
7. Au Québec, plus de la moitié (53 %) des personnes non mariées qui parlaient l'anglais à la maison étaient disposées à vivre en union libre, comparativement à 64 % des personnes qui y parlaient uniquement le français. Seulement 44 % (variabilité d'échantillonnage élevée) des résidents du Québec parlant une langue non officielle à la maison étaient prêts à vivre en union libre.

Parmi les jeunes adultes de 15 à 29 ans, pas moins de 95 % de ceux qui parlaient français à la maison étaient disposés à vivre en union libre. La proportion de jeunes adultes ouverts à la possibilité de vivre un jour en union libre tombait à 67 % chez les personnes parlant anglais à la maison et à 42 % chez les personnes parlant une langue non officielle à la maison.

L'influence des antécédents culturels

Dans certaines cultures, la vie en union libre est plus acceptée que dans d'autres. En effet, dans de nombreux pays occidentaux, où l'individualisme croissant et le faible engagement religieux sont la norme, on est plus susceptible d'approuver les unions libres⁸. Par contre, dans un grand nombre de sociétés d'Asie et d'Europe méridionale, où l'on accorde beaucoup d'importance à la religion et aux valeurs familiales, on est moins porté à approuver les unions libres. Dans une étude antérieure qui portait sur certains groupes ethno-culturels précis, on a constaté que les jeunes Canadiens d'origine britannique affichent une attitude plus libérale à l'égard de l'union libre que les jeunes Canadiens originaires du Sud de l'Europe ou d'origine chinoise ou indo-canadienne⁹.

Le Canada compte de nombreuses cultures, et une proportion importante de sa population est née à l'étranger. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient disposés à vivre en union libre, les hommes et les femmes nés au Canada étaient beaucoup plus enclins à accepter ce type d'union que les personnes nées à l'étranger. Environ 52 % des personnes nées au Canada étaient disposées à vivre en union libre, comparativement à 30 % des personnes nées à l'étranger. Après avoir considéré tous les autres facteurs, les probabilités d'accepter l'union libre étaient 1,4 fois supérieures dans le cas des personnes nées au Canada que dans le cas de celles nées à l'étranger.

La participation fréquente à des services religieux semble aller de pair

avec l'adhésion au mariage¹⁰. Ainsi, seulement 15 % des personnes très religieuses (d'après la présence hebdomadaire dans un lieu consacré au culte) étaient disposées à vivre en union libre, comparativement à 61 % des personnes qui n'assistaient jamais à des services religieux. Les écarts étaient tout aussi marqués chez les jeunes adultes de 15 à 29 ans. Environ 27 % des personnes qui assistaient à des services religieux toutes les semaines étaient disposées à vivre en union libre, par rapport à 81 % des personnes qui n'y assistaient pas. Après avoir tenu compte de tous les autres facteurs, les probabilités d'être en faveur de l'union libre étaient 5,7 fois supérieures dans le cas des personnes non pratiquantes, comparativement aux personnes qui assistaient à un service religieux toutes les semaines.

Les perturbations de la vie familiale influent sur l'attitude à l'égard des relations

Les points de vue et les comportements des enfants en ce qui a trait à la famille, y compris l'attitude face à l'union libre, peuvent être déterminés par les antécédents matrimoniaux de leurs parents. Dans une récente étude, on a constaté que les jeunes adultes ayant vécu le divorce ou la séparation de leurs parents étaient plus susceptibles de choisir l'union libre comme première relation conjugale que les jeunes adultes n'ayant pas connu de perturbations familiales¹¹.

Les hommes et les femmes qui ont vécu avec leurs deux parents au moins jusqu'à l'âge de 15 ans étaient moins disposés à vivre en union libre que les hommes et les femmes dont les parents avaient divorcé, s'étaient séparés ou étaient devenus veuf ou veuve, dans des proportions de 58 % et de 45 % respectivement. Lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants, les probabilités d'être disposés à vivre en couple sans être mariés étaient 1,3 fois supérieures chez les Canadiens dont les parents s'étaient séparés ou avaient divorcé que chez les Canadiens ayant

vécu au sein d'une famille intacte au moins jusqu'à l'âge de 15 ans.

L'attitude face à l'union libre dépend aussi d'autres valeurs familiales

Les gens dont les valeurs familiales sont conservatrices ont tendance à opter pour le mariage, alors que ceux qui ont des valeurs libérales sont plus susceptibles de choisir l'union libre¹². L'attitude à l'égard de l'union libre dépend également d'autres valeurs et points de vue par rapport à la famille. Quelque 43 % des Canadiens et Canadiennes qui considéraient le mariage comme important ou très important pour être heureux dans la vie ont déclaré qu'ils consentiraient à vivre en union libre, comparativement à 57 % des personnes qui estimaient que le mariage n'est pas très important ou n'est pas important du tout. Après avoir tenu compte de tous les autres facteurs, les personnes croyant que le mariage est très important pour être heureux dans la vie présentaient 70 % moins de probabilités d'envisager une union libre que les personnes pour lesquelles le mariage n'est pas important du tout. Il semblerait que le mariage ait moins d'importance pour les gens qui envisagent de vivre en union libre, et pourtant, de nombreuses personnes qui choisissent de vivre en union libre pour leur première

8. Voir, par exemple, A. Thornton et L. Young-DeMarco, « Four decades of trends in attitudes toward family issues in the United States: The 1960s throughout the 1990s », *Journal of Marriage and Family*, 2001, vol. 63, n° 4, p. 1009 à 1037.

9. Mitchell, *op. cit.*

10. W. Clark, « Pratiques religieuses, mariage et famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1998, p. 2 à 7.

11. P. Turcotte et A. Bélanger, *La dynamique de formation et de rupture des premières unions libres au Canada, 1997*, document de travail de Statistique Canada.

12. Clark, *op. cit.*

	Rapport de cotes		Rapport de cotes
Sexe		Lieu de naissance	
Féminin	0,6*	Né(e)s au Canada	1,4*
Masculin	1,0	Né(e)s à l'étranger	1,0
État matrimonial		Région de résidence	
Veufs(veuves)	0,7*	Atlantique	0,8
Divorcé(e) ou séparé(e)	0,9	Ontario	0,4*
Jamais marié(e)s	1,0	Québec	1,0
		Prairies	0,3*
Âge¹	0,9*	Colombie-Britannique	0,6*
Éducation		Les parents vivaient ensemble jusqu'à ce que le répondant ait 15 ans	
Inférieure au secondaire	0,9	Oui	1,0
Secondaire V	0,7*	Non	1,3*
Certaines études postsecondaires	1,0		
Activité principale		Importance du mariage pour être heureux dans la vie	
Population active	1,0	Très important	0,3*
Étudiant(e)s	0,6*	Important	0,5*
Autre ²	0,4*	Pas très important	0,9
		Pas important du tout	1,0
Participation à des services religieux		Importance d'une relation stable pour être heureux dans la vie	
Aucune	5,7*	Très important	7,7*
Occasionnelle	4,6*	Important	5,9*
Hebdomadaire	1,0	Pas très important	3,1*
		Pas important du tout	1,0
Langue parlée à la maison			
Anglais	0,7*		
Français	1,0		
Mélange	0,4*		
Non officielle	0,3*		

* Statistiquement significatif à partir d'un groupe de référence ($p < 0,05$).

1. Pour chaque année supplémentaire, les probabilités d'accepter de vivre en union libre diminuent de 10 %.

2. La catégorie « Autre » comprend les activités principales suivantes : les services de ménage, la retraite, le bénévolat ou la maladie.

Nota : Ce tableau présente les probabilités qu'un répondant consente à vivre en union libre à l'avenir, selon les probabilités d'un groupe de référence, alors que toutes les autres variables de l'analyse sont constantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

relation conjugale finissent par épouser leur partenaire¹³.

Parmi les personnes qui considéraient une relation durable comme

importante ou très importante pour être heureux dans la vie, 53 % ont déclaré qu'elles pourraient vivre en union libre, comparativement à 36 %

des personnes pour lesquelles une relation durable n'était pas très importante ou pas importante du tout. Après avoir considéré tous les autres facteurs, les probabilités d'accepter de vivre en union libre étaient 7,7 fois supérieures chez les Canadiens qui considéraient une relation durable comme très importante pour être heureux dans la vie que chez les Canadiens pour qui une relation durable n'était pas importante du tout.

Résumé

Bien que les unions libres soient socialement beaucoup plus acceptables qu'elles ne l'étaient au cours des dernières décennies, de nombreuses personnes estiment, pour diverses raisons, qu'elles ne pourraient pas vivre en union libre. Par le passé, les gens qui vivaient en union libre — généralement des personnes plus susceptibles de mettre en doute les normes sociales — risquaient de voir leur choix désapprouvé par la société. C'est beaucoup moins le cas aujourd'hui. Si les attitudes influent sur le comportement futur, alors les personnes qui consentent à vivre en union libre sont plus susceptibles de choisir un jour ce type d'union. Dans l'ensemble, il semblerait que, parmi d'autres facteurs, le fait de consentir à vivre en union libre est associé aux caractéristiques suivantes : être de sexe masculin, être né au Canada, résider au Québec et assister peu fréquemment à des services religieux.

13. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, 2002.

Le stress au travail

par Cara Williams

Le présent article est une adaptation de « Sources de stress en milieu de travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, juin 2003, vol. 4, n° 6, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Une employée est assise à son bureau. Son courrier électronique déborde de messages non lus, son téléphone sonne sans arrêt et il lui reste peu de temps pour terminer un rapport qu'elle doit remettre le lendemain matin. Sa charge de travail la préoccupe. Sur un chantier de construction du voisinage, les travailleurs craignent d'être mis à pied à l'approche de l'hiver. Entre-temps, de l'autre côté de la ville, les employés d'un entrepôt sont nerveux, car on vient d'implanter un nouveau système informatique de contrôle des stocks. Voici seulement quelques exemples de sources de stress qui présentent un défi pour les employés dans leur milieu de travail.

Selon les recherches, les travailleurs qui occupent des postes dont le niveau de stress est élevé affichent des taux de maladies variées qui sont supérieurs à ceux de leurs collègues occupant des postes dont le niveau de stress est moindre¹. Les coûts associés au stress en milieu de travail ne se limitent pas seulement aux personnes qui le vivent. Le *Journal of Occupational and Environmental Medicine* révèle que les dépenses liées aux soins de santé sont presque 50 % plus élevées chez les travailleurs qui déclarent être exposés à de hauts niveaux de stress². Le stress peut également coûter très cher aux employeurs. En effet, s'il se prolonge, il peut entraîner une augmentation de l'absentéisme ou une baisse de la productivité. Les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques estiment que les absences dues au stress coûtent environ 3,5 milliards de dollars par année aux employeurs³.

S'appuyant sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1994 et de 2000, le présent article traite des sources de stress en milieu de travail chez les Canadiens. L'article, qui se concentre sur la période la plus récente, fait ressortir certaines différences entre les travailleurs autonomes et les salariés,

les employés à temps plein et ceux à temps partiel, ainsi que les différents groupes professionnels. On y examine également certaines caractéristiques démographiques et leurs rapports avec les sources de stress au travail.

Les travailleurs étaient moins préoccupés par les mises à pied en 2000

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail définit ainsi le stress en milieu de travail : « réactions physiques et émotionnelles nocives qui peuvent se produire lorsqu'il y a conflit entre les demandes liées au travail de l'employé et le degré de maîtrise de cet employé pour répondre

1. K. Wilkins et M. Beaudet, « Le stress au travail et la santé », *Rapports sur la santé*, vol. 10, n° 3, produit n° 82-003 au catalogue de Statistique Canada, hiver 1998, p. 49 à 66.

2. Ces données proviennent du site Web du National Institute for Occupational Safety and Health, www.cdc.gov/niosh/stresswk.html, consulté le 8 mai 2002.

3. Pour en savoir davantage, consulter L. Duxbury et C. Higgins, « Work-life balance in the new millennium: Where are we? Where do we need to go? », Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, document de discussion n° W/12, octobre 2001.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

La plupart des données du présent article ont été tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000 sur l'accès et l'utilisation des technologies de l'information. L'ESG est une enquête téléphonique annuelle réalisée dans les 10 provinces auprès de personnes de 15 ans et plus vivant en résidence privée. Les données ont été recueillies sur une période de 12 mois auprès de quelque 25 100 répondants. La question sur le stress au travail a été posée uniquement aux personnes qui avaient travaillé pendant un certain temps durant cette période. Ces personnes représentaient 16,9 millions de Canadiens.

Employés à temps plein : Les employés qui travaillaient habituellement 30 heures et plus par semaine.

Employés à temps partiel : Les employés qui travaillaient habituellement moins de 30 heures par semaine.

Questions sur le stress au travail :

Les facteurs suivants ont-ils été une source de stress ou de préoccupation excessive dans votre milieu de travail au cours des 12 derniers mois?

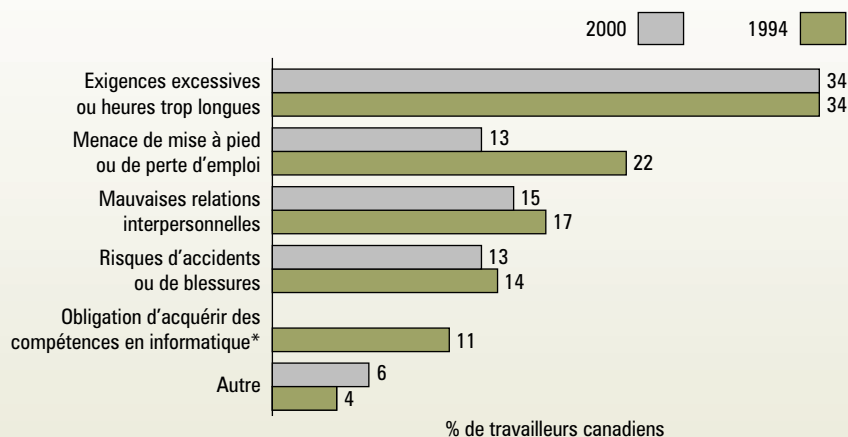
- Exigences excessives ou heures de travail trop longues
- Risques d'accidents ou de blessures
- Mauvaises relations interpersonnelles

- Risque de mise à pied ou de perte d'emploi
- Obligation d'acquérir de nouvelles compétences en informatique
- Tout autre facteur

L'article se fonde également sur l'Enquête sociale générale de 1994 sur l'éducation, le travail et la retraite. Les données ont été recueillies sur une période de 12 mois auprès de quelque 11 900 personnes. Si les répondants occupaient un emploi au moment de l'enquête, on les questionnait sur leur niveau de stress au travail. On a ainsi obtenu des réponses représentant quelque 8,9 millions de personnes. Les questions portant sur le stress au travail, qui ont été posées en 1994, étaient les mêmes que celles posées en 2000, à l'exception de la question sur l'obligation d'acquérir de nouvelles compétences en informatique.

Les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) de 1999 ont été utilisées pour déterminer la proportion d'employés qui avaient accès à un Programme d'aide aux employés. L'EMTE, menée pendant les 12 mois précédant le mois de mars 1999, a été réalisée dans le but d'explorer un éventail de questions liées aux employeurs et aux employés.

TSC Plus du tiers des Canadiens ont mentionné que la source de stress la plus fréquente en milieu de travail était les exigences excessives au travail



* Les données de 1994 ne fournissent pas de renseignements sur la variable des compétences en informatique.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

à ces demandes⁴ ». En particulier, la source de stress la plus fréquemment évoquée est le manque de temps ou la charge excessive de travail. Parmi les autres sources de stress figurent la crainte des accidents ou des blessures, les mauvaises relations interpersonnelles avec des collègues ou des superviseurs, la menace d'être mis à pied ou de perdre son emploi ou l'obligation d'acquérir de nouvelles compétences en informatique.

Malgré les différentes circonstances économiques, la plupart des sources de stress étaient semblables en 1994 et

4. Voir le site Web www.cchst.ca/reponses_sst/psychosocial/stress.html, consulté le 8 mai 2002.

en 2000. Par exemple, 14 % des travailleurs canadiens en 1994 et 13 % en 2000 ont déclaré être stressés en raison des risques d'accidents ou de blessures, alors que 34 % d'entre eux ont mentionné que les exigences excessives ou les heures de travail trop longues étaient des sources de stress au cours des deux années. La menace d'être mis à pied ou de perdre son emploi constituait l'exception. En 2000, au moment où l'économie était en expansion et que les emplois étaient assez nombreux, seulement

13 % des travailleurs ont évoqué la crainte d'être mis à pied ou de perdre leur emploi comme source de stress au travail, comparativement à 22 % en 1994, période qui suivait une longue récession et qui était caractérisée par un taux de chômage élevé.

Les exigences excessives et les heures de travail trop longues sont les sources les plus fréquentes de stress au travail

La charge excessive et les heures de travail trop longues peuvent empiéter

sur la vie personnelle. Les nouvelles technologies comme Internet et le courrier électronique « relient virtuellement les employés à leur travail de façon continue⁵ ». Il n'est donc pas surprenant qu'en 2000, les sources de stress les plus fréquemment mentionnées étaient les exigences excessives

5. J. MacBride-King et K. Bachmann, *Solutions for the Stressed-out Worker*, Le Conference Board du Canada, Ottawa, août 1999.

TSC

1 travailleur par quarts rotatifs sur 4 est inquiet des risques d'accidents ou de blessures

	Total en milliers	Exigences excessives ou heures trop longues	Risques d'accidents ou de blessures	Mauvaises relations interpersonnelles	Menace de mise à pied ou de perte d'emploi	Obligation d'acquérir des compétences en informatique	Autre
Conditions de travail							
Catégorie de travailleurs							
Tous les travailleurs	16 800	34	13	15	13	11	6
Autonomes	2 800	37	12	10	8	11	10
Employés	14 000	34	13	16	14	11	6
Employés seulement							
Nombre d'heures de travail							
Tous les employés ¹	14 000	34	13	16	14	11	6
Temps plein							
30 à 35 heures/semaine	1 900	29	11	15	15	11	6
36 à 40 heures/semaine	6 100	33	14	17	16	12	6
41 heures et plus/semaine	3 600	47	16	18	13	13	6
Temps partiel							
1 à 15 heures/semaine	900	16	6	10	8	4 ^E	4 ^E
16 à 29 heures/semaine	1 400	22	11	12	11	9	5
Horaire de travail							
Jour (régulier)	9 500	35	11	15	14	12	6
Quarts de travail	1 800	35	24	20	16	11	5
Soir ou nuit (régulier)	1 400	27	16	16	12	5	4
Quarts irrégulier ou brisé	900	35	17	16	13	11	5 ^E
Autre ou sur appel	300	21	11 ^E	15 ^E	13 ^E	F	9 ^E

1. Employés à temps plein et à temps partiel.

^E Forte variabilité d'échantillonnage.

^F Échantillon trop restreint pour fournir une estimation fiable.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2000.

ou les heures de travail trop longues, ce qui représentait environ le tiers des travailleurs, soit 34 %. Quelque 15 % des répondants ont déclaré être stressés en raison de mauvaises relations interpersonnelles, 13 % craignaient les risques d'accidents ou de blessures, et environ 11 % se sentaient stressés en raison de l'obligation d'acquérir de nouvelles compétences en informatique. La crainte d'être mis à pied ou de perdre son emploi a été évoquée comme source de stress par 13 % des travailleurs; de ce nombre, plus de 4 travailleurs sur 10 ont affirmé qu'il était probable ou très probable qu'ils perdent leur emploi ou soient mis à pied au cours de la prochaine année.

Dans leur milieu de travail, les travailleurs peuvent vivre du stress venant de plusieurs sources. Par exemple, alors que 26 % des travailleurs ne déclaraient qu'une seule source de stress dans leur milieu de travail, 16 % disaient en avoir deux, et plus de 10 % en déclaraient trois et davantage. Cette incidence relativement élevée de sources stressantes multiples pourrait être l'une des raisons de la popularité croissante des programmes d'aide aux employés offerts par les employeurs pour aider leurs employés à réduire leur niveau de stress.

Les travailleurs autonomes canadiens font face à différents types de stress au travail

Les Canadiens considèrent souvent le travail autonome comme une solution de rechange à la relation traditionnelle employés-employeur. En fait, les données de l'ESG de 2000 révèlent que près de 2,8 millions de Canadiens étaient travailleurs autonomes à une certaine période de l'année. Les raisons qui sous-tendent le choix de travailler à son compte varient d'une personne à l'autre. Certains adoptent cette solution parce qu'ils ne peuvent trouver un autre travail, alors que d'autres sont motivés par l'esprit d'entreprise. Quelle que soit la raison, le travail

autonome offre un environnement de travail différent.

Les données de l'ESG de 2000 révèlent que les travailleurs autonomes sont moins enclins que les autres travailleurs à parler de mauvaises relations interpersonnelles comme source de stress au travail (10 % contre 16 %), probablement parce qu'ils choisissent les gens avec qui ils travaillent. De plus, si les travailleurs autonomes canadiens sont moins enclins que les autres travailleurs à évoquer la crainte de perdre leur emploi comme source de stress (8 % contre 14 %), ils sont un peu plus enclins que les autres travailleurs à se plaindre des exigences excessives et des heures de travail trop longues (37 % contre 34 %).

Les travailleurs à temps plein sont plus susceptibles de parler de leur stress au travail

La majorité des travailleurs canadiens travaillent à temps plein, soit 30 heures et plus par semaine. Parmi les 14 millions de travailleurs de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois, au-delà de 80 % travaillaient régulièrement à temps plein. Les employés à temps plein sont beaucoup plus susceptibles que leurs collègues travaillant à temps partiel de mentionner, comme sources de stress, les heures de travail trop longues, la crainte de se blesser ou d'être mis à pied, les mauvaises relations interpersonnelles ou l'obligation d'acquérir de nouvelles compétences en informatique, peut-être parce qu'ils passent plus de temps à faire un travail rémunéré. Près de la moitié des travailleurs à temps plein qui travaillaient plus de 40 heures par semaine, soit

47 %, ont déclaré être stressés en raison des exigences excessives et des heures de travail trop longues, comparativement à 22 % des travailleurs à temps partiel qui travaillaient de 16 à 29 heures par semaine.

Les travailleurs par quarts rotatifs sont plus susceptibles de craindre les accidents au travail

La recherche montre que les travailleurs par quarts sont plus susceptibles d'avoir des accidents ou de se blesser au travail. En fait, plusieurs accidents industriels sérieux se produisent tôt le matin et sont attribuables à la somnolence des employés, leur jugement et leur temps de réaction étant altérés par le manque de sommeil⁶. Même si la journée « typique » de nombreux travailleurs par quarts est de huit heures, ces derniers travaillent à des heures différentes, ce qui peut nuire à leur cycle veille-sommeil. Plusieurs travailleurs n'arrivent jamais à récupérer le manque de sommeil et sont plus susceptibles que d'autres de souffrir de troubles du sommeil⁷. Presque toutes les catégories de travailleurs par quarts étaient plus susceptibles que les travailleurs de jour de s'inquiéter des accidents et des blessures au travail, mais ceux qui travaillaient par rotation étaient les plus susceptibles, dans une proportion de 24 % contre 11 %.

La plupart des travailleurs par quarts étaient aussi susceptibles que les travailleurs de jour de mentionner comme source de stress les exigences excessives ou les heures de travail trop longues, ce qui représente 35 %. Faisaient exception les travailleurs réguliers de soir ou de nuit (27 %), et

6. Pour en savoir davantage sur le sommeil des travailleurs par quarts, consulter l'article de C. Williams, « Vous empêchez-vous de dormir? — Les habitudes de sommeil des Canadiens », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2001, p. 12 à 17.

7. Selon l'ESG de 2000, environ un quart des travailleurs réguliers de nuit et un tiers des travailleurs par quarts avaient de la difficulté à s'endormir, comparativement à 14 % des travailleurs réguliers de jour.

	Total en milliers	Exigences excessives ou heures trop longues	Risques d'accidents ou de blessures	Mauvaises relations interpersonnelles	Menace de mise à pied ou de perte d'emploi	Obligation d'acquérir des compétences en informatique	Autre
				%			
Tous les employés	14 000	34	13	16	14	11	6
Type d'emploi							
Gestion	900	48	5	17	12	13	6
Affaires, finances, administration	2 600	38	6	17	16	17	6
Sciences naturelles et appliquées	1 000	45	8	16	18	17	7
Santé	600	50	33	21	15	16	9
Sciences sociales et éducation	1 000	48	10	17	11	20	10
Art, culture et sport	300	25	10 ^E	16	13 ^E	12 ^E	7 ^E
Ventes et services	3 600	28	13	16	12	7	4
Commerce, transport et équipement	1 800	26	24	16	16	6	5
Industrie primaire	400	24	20	10 ^E	12 ^E	7 ^E	F
Fabrication et transformation	1 200	24	17	15	18	8	5

^E Forte variabilité d'échantillonnage.

^F Échantillon trop restreint pour fournir une estimation fiable.

Nota : Le résultat de l'addition des pourcentages n'équivaut pas à 100, car les réponses multiples étaient permises.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2000.

ceux travaillant selon un autre type d'horaire, incluant les travailleurs sur appel (21 %), qui étaient légèrement moins susceptibles de vivre ce type de stress.

Les gestionnaires sont stressés en raison des heures supplémentaires, alors que les travailleurs de l'industrie primaire s'inquiètent de la sécurité

Les personnes occupant des postes de gestion et des emplois professionnels⁸ avaient tendance à évoquer les exigences excessives ou les heures de travail trop longues comme source de stress, tandis que les travailleurs de métier, du transport et de l'industrie primaire se disaient stressés à cause

des risques d'accidents ou de blessures. Les travailleurs dans le domaine de la santé étaient les plus susceptibles de se plaindre des exigences excessives et des heures de travail trop longues, et ce, dans une proportion de 50 %. De plus, le tiers de ces travailleurs estimaient que les risques d'accidents ou de blessures représentaient une autre source de stress au travail, probablement en raison des risques d'infection, des heures de travail trop longues et des quarts de travail irréguliers. Les travailleurs dans le domaine de la santé étaient aussi beaucoup plus susceptibles que les employés en général d'évoquer de multiples sources de stress au travail (42 % contre 26 %).

L'avènement de nouvelles technologies a facilité les communications et a permis aux entreprises de croître et d'évoluer. Cependant, les changements continus qui accompagnent l'avancée technologique exigent une mise à jour constante des compétences, ce que plusieurs Canadiens trouvent stressant. Si, en général, 11 % seulement des employés se sentaient stressés de devoir acquérir de nouvelles compétences en informatique, 20 % des travailleurs du

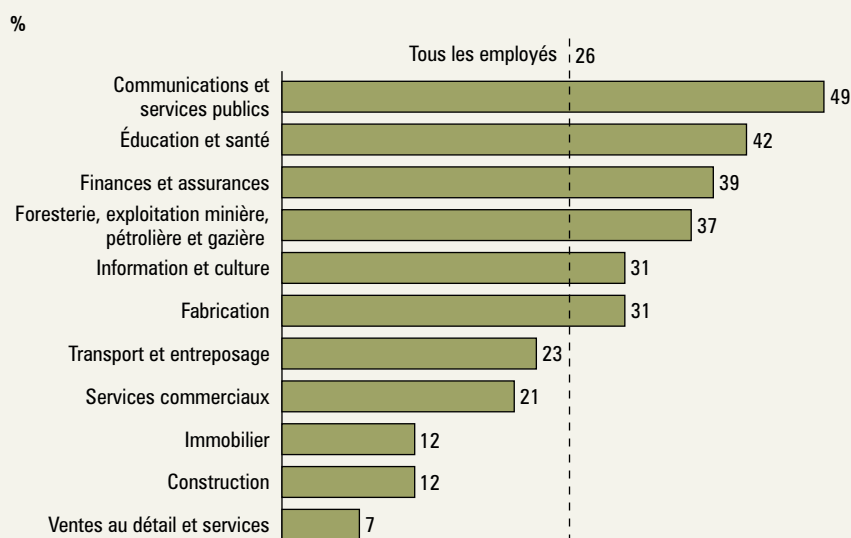
8. Comprend les professions dans les domaines suivants : affaires, finances, administration, santé, sciences et éducation.

Vivre du stress au travail est fréquent. D'après l'Enquête sur la santé mentale des Canadiens de 2001¹, 51 % des répondants estimaient que leur travail constituait une source importante ou moyenne de stress. Les situations de stress ne sont toutefois pas toutes négatives. En effet, la recherche a démontré que les travailleurs fonctionnaient mieux dans un milieu qui leur imposait des exigences de travail raisonnables. En fait, bon nombre de Canadiens voyaient le stress d'un angle positif. Environ 4 répondants sur 10 à l'Enquête sur la santé mentale des Canadiens ont affirmé que le stress au travail influait favorablement sur le rendement, alors que 3 sur 10 ont déclaré que le stress avait des répercussions négatives.

Afin de minimiser le stress chez les employés qui en souffraient, bon nombre d'employeurs ont mis sur pied des politiques et des programmes conçus pour atténuer le stress ou y faire face avant qu'il ne cause des problèmes. En fait, les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de 1999 révèlent qu'un peu plus du quart des employés interrogés, soit 26 %, avaient accès à certains programmes d'aide aux employés. Les taux variaient de 49 % dans les domaines des communications et des services publics, à près de 7 % dans les domaines de la vente et des industries de services. Cependant, ces programmes ont été récemment critiqués parce qu'ils ne traitaient que des symptômes associés au stress et n'en examinaient pas les causes à fond².

1. L'Enquête sur la santé mentale des Canadiens de 2001 a été réalisée par COMPAS au nom de l'Association canadienne pour la santé mentale.
2. D. Rosolen, « Stress test », *Benefits Canada*, février 2002, www.benefitscanada.com/Content/2002/02-02/stress.html, consulté le 8 mai 2002.

Les employés des domaines des communications et des services publics avaient le plus souvent recours aux Programmes d'aide aux employés



Source : Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 1999.

domaine des sciences sociales ou de l'éducation déclaraient vivre ce type de stress. Les travailleurs spécialisés en sciences, en éducation, les travailleurs de la santé et les professionnels affichaient le plus haut taux d'utilisation des ordinateurs (86 %), alors que l'industrie primaire était le secteur qui avait le taux d'utilisation le plus bas (24 %)⁹.

Les mauvaises relations interpersonnelles au travail peuvent être une source importante de stress. Cela est particulièrement vrai dans le milieu de travail actuel, où les employés doivent fréquemment travailler en groupe ou comme membre d'une équipe. Cependant, même pour les professions où le travail en équipe n'est pas requis, les relations avec les collègues, les superviseurs, les subalternes ou les clients peuvent être stressantes. En moyenne, 16 % des employés ont mentionné les mauvaises relations interpersonnelles comme source de stress au travail, comparativement à environ 10 % des travailleurs de l'industrie primaire, et à 21 % des travailleurs dans le domaine de la santé. Les probabilités de se sentir stressés au travail en raison de mauvaises relations interpersonnelles ne s'éloignaient pas de manière significative de la moyenne pour la plupart des autres professions.

Le stress au travail varie en fonction de l'âge et du sexe

L'âge et le sexe peuvent être des facteurs à considérer dans le type de stress auquel une personne doit faire face au travail. Par exemple, il est possible que les jeunes travailleurs nouvellement arrivés sur le marché

9. Pour en savoir davantage, consulter K. Marshall, « Utilisation de l'ordinateur au travail », dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 13, n° 2, produit n° 75-001-XPFP au catalogue de Statistique Canada, été 2001, p. 8 à 15.

Rapport de cotes	Sources de stress en milieu de travail	
	Exigences excessives ou heures trop longues	Risques d'accidents ou de blessures
Sexe		
Masculin	0,9*	1,3*
Féminin	1,0	1,0
Âge		
Moins de 35 ans	1,4*	1,3*
35 à 54 ans	1,6*	1,2*
55 ans et plus	1,0	1,0
Enfant de 14 ans et moins dans le ménage		
Oui	1,1	1,0
Non	1,0	1,0
État matrimonial		
Marié(e) ou union libre	1,0	0,9
Divorcé(e), veuf (veuve), séparé(e)	1,0	1,0
Célibataire, jamais marié(e)	1,0	1,0
Situation relative à l'emploi		
Temps partiel	0,4*	0,6*
Temps plein	1,0	1,0
Horaire de travail		
Jour (régulier)	0,9*	0,6*
Quarts de travail	1,0	1,0
Type d'emploi		
Gestion, affaires, finances, sciences	1,0	1,0
Santé	1,6*	7,2*
Sciences sociales, ventes, culture	0,9*	2,0*
Commerce, industrie primaire, transformation et fabrication	0,5*	3,5*

* Différence significative par rapport au groupe repère ($p < 0,05$).

Nota : Le tableau ci-dessus présente les probabilités des travailleurs canadiens ayant des caractéristiques différentes de ressentir du stress en milieu de travail en raison des exigences excessives ou des heures de travail trop longues, ou de la crainte des accidents ou des blessures, par rapport aux probabilités d'un groupe repère, en maintenant constantes dans le modèle toutes les autres variables (rapport de cotes). La cote du groupe repère est indiquée en italique. Une régression logistique a été utilisée pour isoler les effets de certaines variables sur le stress.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2000.

du travail ne subissent pas les mêmes pressions que les travailleurs au milieu de leur carrière, ainsi que les travailleurs plus âgés qui, eux, peuvent faire face à d'autres sources de stress. De même, les sources de stress peuvent

différer chez les hommes et chez les femmes.

L'âge joue un rôle très important lorsqu'il s'agit de traiter avec l'avancée technologique, en particulier avec les ordinateurs. Les jeunes Canadiens

ont grandi avec des ordinateurs à la maison et à l'école et connaissent bien presque tous les aspects de cette technologie. Les travailleurs plus âgés, quant à eux, sont plus susceptibles de se sentir intimidés par les ordinateurs, ce qui peut leur causer un stress. Les données de l'ESG de 2000 appuient cette constatation. En effet, près de 16 % des travailleurs de 45 ans et plus estimaient que l'obligation d'acquiescer de nouvelles compétences en informatique constituait une source de stress au travail, comparativement à seulement 8 % des travailleurs de 15 à 24 ans.

Les jeunes travailleurs de 15 à 24 ans étaient aussi beaucoup moins susceptibles que leurs collègues plus âgés d'évoquer les exigences excessives et les heures de travail trop longues comme source de stress (25 % contre 37 %). Cela n'est pas surprenant si l'on considère que les jeunes travailleurs sont nouveaux sur le marché de l'emploi, qu'ils ne travaillent souvent qu'à temps partiel et qu'ils ne sont pas aussi souvent susceptibles de devoir concilier les demandes souvent conflictuelles de la famille et du travail.

Par ailleurs, les jeunes Canadiens vivent des stress qui leur sont propres. Par exemple, 22 % des travailleurs masculins de 15 à 24 ans estimaient que les risques d'accidents ou de blessures au travail constituaient une source de stress, comparativement à environ 15 % chez les hommes plus âgés. Cela peut être attribuable à l'inexpérience relative des jeunes travailleurs et au fait qu'ils sont plus susceptibles d'avoir des emplois dans des industries où les risques d'accidents ou de blessures sont plus fréquents.

Les hommes et les femmes étaient également susceptibles de se sentir stressés par les mauvaises relations interpersonnelles, la menace de perdre leur emploi ou l'obligation d'acquiescer de nouvelles compétences en informatique. Cependant, les femmes de 45 à 64 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de cet âge de se

sentir stressées en raison des exigences excessives et des heures de travail trop longues. Le rôle traditionnel des femmes comme principales dispensatrices de soins aux enfants ainsi que leur propension à se charger des nombreuses tâches ménagères non rémunérées peut expliquer cette situation. Cependant, indépendamment de leur structure familiale — qu'elles vivent seules, avec un enfant, un partenaire ou un enfant et un partenaire —, les femmes étaient plus stressées que les hommes en raison des exigences excessives ou des heures de travail trop longues. Par ailleurs, à presque tous les âges, les hommes étaient davantage préoccupés par la crainte des accidents ou des blessures comme source de stress.

La profession et l'horaire de travail sont des variables explicatives importantes de stress au travail

On a utilisé une analyse de régression logistique pour examiner la relation entre un nombre de variables explicatives¹⁰ et le stress au travail découlant des exigences excessives et des heures de travail trop longues ainsi que de la crainte d'accidents ou de blessures. Comme il fallait s'y attendre, l'emploi, la profession, l'horaire de travail, l'âge et le sexe constituaient des variables explicatives importantes de stress au travail. Par exemple, les probabilités de se sentir stressé par crainte d'accidents ou de blessures étaient 7,2 fois plus élevées chez les employés travaillant dans le domaine de la santé que chez ceux travaillant dans les domaines de la gestion, des affaires, de la finance ou des sciences. Par ailleurs, l'état matrimonial et la présence d'enfants de 14 ans et moins n'a pas contribué de manière significative au sentiment

10. Certaines variables ont été exclues et d'autres catégories comme la profession ont été regroupées dans des plus grands groupes pour procéder à l'analyse de régression.

de vivre du stress au travail en raison d'exigences excessives ou d'heures de travail trop longues.

Résumé

Les effets du stress sont bien documentés. La recherche a révélé que si des épisodes occasionnels de stress risquent peu d'avoir des effets néfastes à long terme, un stress régulier ou continu peut avoir des répercussions néfastes sur la santé.

La source de stress citée le plus fréquemment par les travailleurs canadiens est les exigences excessives ou les heures de travail trop longues. Les travailleurs autonomes et les travailleurs à temps plein sont les plus susceptibles d'évoquer les horaires surchargés comme source de stress, tandis que les travailleurs par quarts et les travailleurs de la santé sont davantage préoccupés par les risques d'accidents ou de blessures. Les femmes de 45 ans et plus sont stressées par les exigences excessives et les heures de travail trop longues, alors que les hommes de tous les âges sont plus enclins à s'inquiéter des risques d'accidents ou de blessures au travail. Enfin, les travailleurs plus âgés sont davantage stressés que leurs jeunes collègues lorsqu'ils doivent acquérir de nouvelles compétences en informatique. Afin de réduire les coûts humains et financiers associés au stress en milieu de travail, plusieurs employeurs ont mis sur pied des programmes d'aide aux employés.



Cara Williams est analyste principale à la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES HUIT CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONNAUX :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
 Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
 Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
 Montréal (Qc.) : (514) 283-5725
 Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
 Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
 Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
 Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
 Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
 Regina (Sask.) : (306) 780-5405
 Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
 Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
 Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon
 Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
 Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
 (613) 951-8116
 Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

ou par téléphone au (613) 951-7277 ou 1 800 700-1033; ou par télécopieur au (613) 951-1584 ou 1 800 889-9734; ou par Internet à order@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Soins informels non rémunérés

par Nancy Zukewich

La prestation de soins englobe une grande diversité de fonctions, notamment s'occuper des autres, répondre à leurs besoins et les aider. Si certaines de ces activités sont effectuées contre rémunération par des fournisseurs de soins comme les

travailleurs des services à l'enfance, les infirmières, les fournisseurs de soins à domicile et les médecins, certaines sont aussi effectuées gratuitement par des bénévoles, des amis ou des parents. Les membres de la famille sont traditionnellement la principale source de

soins et de soutien non rémunéré, puisque la prestation de soins suppose qu'il y a généralement un lien émotif ou psychologique entre l'aidant et la personne aidée. Bien que la plupart des femmes soient actives sur le marché du travail, elles continuent à

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données dont il est question dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et portent sur l'emploi du temps. Bien que d'autres enquêtes de Statistique Canada recueillent des données sur le travail non rémunéré¹, l'enquête sur l'emploi du temps est la source des estimations officielles de la valeur du travail domestique non rémunéré dans le cadre de comptabilité nationale. L'enquête utilise la méthode du journal, une technique de collecte qui sert largement pour recueillir de l'information détaillée et précise sur les activités quotidiennes².

On demandait aux répondants d'inscrire l'heure du début et de la fin de chacune de leurs activités quotidiennes, représentées par un des 177 codes d'activités. Des entrevues ont été menées dans les 10 provinces sur une période de 12 mois auprès de plus de 10 700 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. Cette analyse est axée sur le volume et la valeur du travail non rémunéré mesurés en fonction du temps. La valeur du travail est dérivée du recensement démographique³.

Il n'existe aucune définition internationalement reconnue du travail non rémunéré⁴. Dans la présente étude, le travail non rémunéré comprend les activités utilisées par Statistique Canada dans un cadre de comptabilité nationale⁵. Cela comprend le travail domestique (comme la préparation des repas, l'entretien ménager et l'entretien des résidences), les courses, les soins et

l'aide aux membres du ménage, les autres types d'aide et les soins offerts à d'autres ménages, le travail bénévole effectué par l'intermédiaire d'organismes et les déplacements liés au travail non rémunéré⁶.

L'aide et les soins informels non rémunérés comprennent les activités d'aide et de soins fournis de manière non professionnelle à des personnes par d'autres personnes et, à ce titre, excluent explicitement le travail bénévole effectué par l'intermédiaire d'organismes. Les différences signalées dans le temps moyen consacré aux activités par participant sont significatives à un niveau de 95 %.

1. I. Macredie et D. Sewell, *Mesure et évaluation du travail non rémunéré à Statistique Canada*, produit n° 71F0023XIF au catalogue de Statistique Canada, 1999.
2. B. Paillé, *Estimation du temps consacré aux activités productives non rémunérées au Canada, 1992 : évaluation des données de l'Enquête sociale générale*. Document de travail de l'Enquête sociale générale, 1994.
3. M. Hamdad, *La valeur du travail non rémunéré des ménages : comparaison entre 1992 et 1998*, document technique, Division des comptes des revenus et dépenses, 2003.
4. Statistique Canada, *Travail non rémunéré des ménages : Mesure et évaluation*, produit n° 13-603-MPF1995003 au catalogue, 1995.
5. Ce groupe de codes d'activités est plus restrictif que la définition du travail non rémunéré proposée dans *Enquête sociale générale, cycle 12 : l'emploi du temps (1998) — Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur*, produit n° 12M0012GPF au catalogue de Statistique Canada.
6. Statistique Canada, *op. cit.*, 1995.

accomplir la plus grande partie du travail non rémunéré, y compris les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades ou aux personnes ayant des incapacités¹.

Les tendances comme le vieillissement de la population et la présence accrue des femmes dans la population active ont généré un intérêt croissant pour les questions relatives à la prestation de soins non rémunérés. La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada affirme : « Les aidants naturels jouent un rôle essentiel dans la prestation des services de soins à domicile et dans la santé et le soin de leurs familles et amis. » Il est donc important de faire la différence entre la prestation des soins et les autres types de travaux non rémunérés parce que la prestation des soins a une valeur pour la société en plus d'avoir une valeur personnelle pour les aidants naturels et les personnes aidées². Par exemple, si les soins ne sont pas fournis de façon informelle par la famille et les amis, dans plusieurs cas, la société prend à sa charge la prestation de ces services. La mesure et l'attribution d'une valeur à cette prestation informelle non rémunérée est une étape clé pour la création d'outils permettant de mieux comprendre comment les coûts sociaux et économiques liés à notre subsistance et à celle de nos dépendants, ainsi qu'au maintien de notre capacité de nous livrer à des activités productives, sont partagés entre les particuliers, les ménages avec famille, les collectivités, le marché et le gouvernement³.

La présente étude examine, à l'aide de données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998, le temps consacré à la prestation de soins informels (c'est-à-dire non professionnels) non rémunérés, selon le sexe et l'âge des aidants naturels, leur lien avec les personnes aidées et la valeur marchande de cette forme de travail non rémunéré. Dans le cadre du présent article, la prestation de soins non professionnels non rémunérés est définie

comme l'aide et les soins fournis par des particuliers aux membres de leur ménage et aux personnes qui vivent dans d'autres ménages, et tient compte également des déplacements liés aux soins et aux services d'aide. Le temps passé à aider autrui par l'intermédiaire d'organismes bénévoles est toutefois exclu.

La plupart des soins informels sont fournis à des membres du ménage

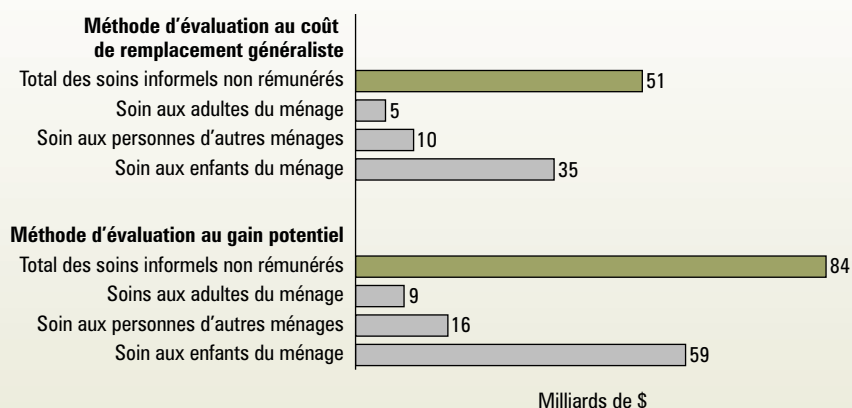
L'aide et les soins non professionnels non rémunérés représentent une part considérable de l'ensemble du temps consacré au travail non rémunéré. En 1998, les Canadiens de 15 ans et plus ont accumulé un total de 30 milliards d'heures⁴ de travail non rémunéré, dont 5 milliards d'heures (18 %) ont été consacrées à l'aide et aux soins informels. Au total, 8 heures sur 10 d'aide non rémunérée ont été consacrées à un membre du ménage par un membre de ce ménage (la plupart du temps un membre de la famille). De plus, 70 % de ces heures ont été consacrées à des soins aux enfants⁵ et 10 % à des soins aux adultes, y compris les adolescents de 15 ans et plus⁶.

En 1998, plus de 6 heures sur 10 (64 %) de soins non professionnels ont été fournis par des femmes, principalement en raison de leur part de responsabilité disproportionnée quand il s'agit de prodiguer des soins non rémunérés aux enfants. Les soins les plus fréquents dispensés aux enfants sont les soins physiques et personnels (44 % des heures). La proportion du temps consacré par les femmes aux activités quotidiennes d'éducation et de soins personnels et physiques (aide, enseignement, réprimande, etc.) était particulièrement élevée.

Le temps passé à conduire des personnes aux différentes activités et rendez-vous, y compris le temps d'attente pendant les déplacements, représente une part importante du temps (55 % des heures) consacré à l'aide aux adultes du ménage. Les soins

médicaux ne représentent toutefois que 10 % du temps consacré à des soins aux adultes. Environ le tiers (35 %) de toutes les heures a été consacré à « d'autres soins et aide », ce qui englobe une série d'activités quotidiennes non médicales comme laver les cheveux d'un conjoint ou d'une conjointe ayant

1. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-XPF au catalogue, 2000; R. Coleman, *The Economic Value of Unpaid Housework and Childcare in Nova Scotia*, Module deux de *Measuring Sustainable Development: An Application of the Genuine Progress Index to Nova Scotia*, GPI Atlantic, Halifax, 1998; N. Keating, J. Fast, J. Frederick, K. Cranswick et C. Perrier, *Soins aux personnes âgées au Canada : contexte, contenu et conséquences*, produit n° 89-570-XPF au catalogue de Statistique Canada, 1999.
2. C. Vincent et F. Wooley, « Taxing Canadian families: What's fair, what's not », *Choices*, 2000, vol. 6, n° 5, site Web IRPP; M. Eichler, « And the work never ends: feminist contributions », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 1985, n° 22, p. 619 à 644.
3. D. Heal, F. Woolley et M. Luxton, « How families cope and why policymakers need to know », *Réseaux canadiens d'études de recherches en politiques publiques*, étude n° F02, 1998.
4. Pour obtenir le volume annuel du travail non rémunéré, la somme des heures par jour a été multipliée par 365.
5. L'enquête sur l'emploi du temps mesure uniquement les activités principales du répondant. Puisque cette valeur comprend uniquement le temps où la prestation de soins aux enfants était la principale activité du répondant, cette enquête sous-estime donc le temps total consacré à des soins aux enfants. Les soins aux enfants comme activité principale représente environ le quart du temps total consacré à des soins aux enfants (incluant le temps où le répondant faisait autre chose, en plus de prendre soin des enfants, selon l'évaluation établie à partir du journal des soins aux enfants, variable C6DUR.
6. En 1998, près de 3 personnes sur 10 (29 %) qui donnaient des soins informels à un membre adulte du ménage avaient au moins un enfant de 15 à 18 ans vivant à la maison.



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998 et Division des comptes des revenus et des dépenses (estimation des salaires).

une incapacité, aider un époux ou une épouse à corriger les travaux de ses étudiants ou parler avec l'éducateur d'un fils handicapé de 17 ans.

Le gardiennage est le moyen le plus courant d'aider les membres du ménage

En tout, près de 20 % des heures consacrées aux soins informels l'ont été au profit d'une personne ne vivant pas dans le même ménage. En 1998, les Canadiens ont passé trois fois plus d'heures à fournir des soins non professionnels à des membres d'autres ménages (1 milliard d'heures) qu'à faire du travail bénévole officiel par l'intermédiaire d'organismes (300 millions d'heures), comme l'a mesuré l'ESG.

Le gardiennage non rémunéré représente la plus grande partie du temps consacré à l'aide et aux soins informels dispensés à des personnes ne vivant pas dans le même ménage. Les soins aux enfants représentaient 32 % des heures de cette catégorie. Le temps passé à aider une autre personne et à se déplacer, par exemple conduire un voisin à l'aéroport, représentait 26 % des heures de cette catégorie. L'aide pour l'entretien d'une maison et les réparations ainsi que les autres formes d'aide non rémunérée (non classées

ailleurs) représentaient 15 % et 14 % du temps. Le reste du temps était consacré aux travaux ménagers et à la préparation des repas (5 %), à des soins aux personnes ayant des incapacités ou aux malades (4 %) et aux déplacements pour des activités liées à l'aide et aux soins, comme le fait de conduire jusqu'au domicile un parent pour l'aider à accomplir ses travaux ménagers (4 %).

Certaines activités liées à l'aide et aux soins non professionnels donnés aux personnes n'appartenant pas au ménage ne sont pas calculées comme des soins lorsqu'ils sont fournis à une personne appartenant au ménage. Par exemple, les activités comme le nettoyage de la maison, la préparation de repas ou la réparation d'appareils appartiennent à la catégorie « aide » si elles sont effectuées pour des personnes d'autres ménages, mais ne sont pas prises en compte si elles sont accomplies dans le domicile de l'aidant.

La plupart des soins informels sont prodigués par des femmes

La part de la population qui participe à une activité (taux de participation) et le temps que les participants consacrent aux soins non professionnels influent sur le nombre total d'heures consacré à l'activité.

Si la plupart des Canadiens font un peu de travail non rémunéré pendant une journée typique, la prestation de soins informels non rémunérés est une activité beaucoup moins courante. En tout, 9 personnes sur 10 ont effectué une certaine forme de travail non rémunéré pendant une journée donnée en 1998, mais seulement 1 personne sur 3 a dispensé des soins non professionnels ou de l'aide. Les femmes sont sensiblement plus susceptibles que les hommes de faire du travail non rémunéré, incluant l'élément de soins informels et, lorsqu'elles le font, elles consacrent plus de temps à ces activités.

Par exemple, 34 % des femmes ont participé à une certaine forme d'aide ou de soins informels pendant un jour moyen, comparativement à 25 % des hommes. Ces femmes ont consacré 2,1 heures par jour à ces activités, comparativement à 1,8 heure pour ce qui est des hommes. Ces différences sont en grande partie liées au fait qu'un plus grand nombre de femmes dispensaient des soins non professionnels non rémunérés aux enfants, dans une proportion de 24 % comparativement à 16 % chez les hommes. De plus, les femmes ayant fourni des soins aux enfants consacraient une demi-heure de plus par jour à ces activités que leurs homologues masculins.

Les mères sont plus susceptibles de prodiguer des soins physiques aux enfants

Les mères sont plus susceptibles que les pères de prodiguer des soins quotidiens de routine et des soins physiques. Par exemple, les mères étaient deux fois plus susceptibles que les pères de dispenser des soins physiques aux enfants, de les transporter d'un endroit à l'autre et de les aider dans leurs activités scolaires. Cependant, les mères et les pères étaient également susceptibles de participer aux jeux et à « d'autres » formes d'aide et de soins aux enfants.

		Nombre d'heures par année (millions)	Distribution des heures selon le sexe (%)	Taux de participation (%)	Moyen d'heures par jour ¹ par participant
Aide et soin aux enfants du ménage	Les deux sexes	3 870	100	20	2,2
	Femmes	2 630	68	24	2,4
	Hommes	1 240	32	16	1,8*
Soins physiques	Les deux sexes	1 750	100	16	1,3
	Femmes	1 280	73	21	1,4
	Hommes	470	27	11	1,0*
Cours et études	Les deux sexes	540	100	7	0,9
	Femmes	400	75	10	1,0
	Hommes	130	25	4	0,8*
Soins médicaux	Les deux sexes	60	100	1	1,4
	Femmes	50	77	1	1,4
	Hommes	10	23	F	F
Jeux et autres formes d'aide et de soins	Les deux sexes	1 060	100	8	1,4
	Femmes	600	57	10	1,4
	Hommes	450	43	7	1,4
Déplacements connexes	Les deux sexes	460	100	8	0,7
	Femmes	300	65	10	0,6
	Hommes	160	35	5	0,7
Aide et soins aux adultes du ménage	Les deux sexes	540	100	5,7	1,1
	Femmes	280	52	5,7	1,1
	Hommes	260	48	5,8	1,0
Soins personnels et autres	Les deux sexes	190	100	2,1	1,0
	Femmes	120	65	2,6	1,1
	Hommes	70	35	1,7	0,9
Soins médicaux	Les deux sexes	60	100	0,5	1,2
	Femmes	30	57	0,6	1,2
	Hommes	20	43	0,4	1,3
Déplacements connexes	Les deux sexes	300	100	4,0	0,8
	Femmes	130	42	3,6	0,8
	Hommes	170	58	4,4	0,9
Aide et soins aux personnes d'autres ménages	Les deux sexes	1 050	100	7,0	1,7
	Femmes	580	56	7,8	1,7
	Hommes	470	44	6,2	1,7
Entretien ménager et préparation des repas	Les deux sexes	60	100	0,3	2,0
	Femmes	30	57	0,5	1,6
	Hommes	30	43	F	F
Entretien de la maison	Les deux sexes	170	100	0,7	2,6
	Femmes	50	32	0,6	2,0
	Hommes	110	68	0,9	3,0*
Aide pour les déplacements	Les deux sexes	280	100	4,3	0,8
	Femmes	20	51	4,3	0,7
	Hommes	140	49	4,0	0,8
Soins aux malades ou aux personnes ayant des incapacités	Les deux sexes	40	100	0,4	1,5
	Femmes	20	63	0,4	1,3
	Hommes	10	37	F	F
Garde d'enfants non rémunérée	Les deux sexes	340	100	1,9	2,9
	Femmes	260	76	1,9	3,0
	Hommes	80	24	0,7	2,7
Autre aide non rémunérée	Les deux sexes	60	100	1,5	1,3
	Femmes	30	43	1,5	1,0
	Hommes	20	57	1,2	1,7

* Différence significative par rapport aux femmes ($p < 0,05$).

F Nombre trop petit pour constituer une estimation fiable.

¹ Moyenne établie sur une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

En outre, les mères consacrent au moins autant de temps que les pères à toutes les formes de soins aux enfants. Par exemple, les femmes qui donnaient des soins physiques aux enfants passaient près d'une demi-heure de plus par jour à effectuer ces tâches que les hommes, ce qui représentait 1,4 heure contre 1,0 heure. Les femmes qui donnaient des soins médicaux à leurs enfants le faisaient pendant en moyenne 1,4 heure par jour, mais le nombre d'hommes offrant ce type de soins n'était pas suffisamment élevé pour établir une estimation statistiquement fiable. Le temps moyen consacré aux activités scolaires, aux déplacements des enfants et aux autres formes d'aide et de soins aux enfants ne différait pas de manière significative entre les aidants naturels masculins et féminins.

Moins de Canadiens fournissent des soins non professionnels aux adultes

La proportion d'aide que les Canadiens fournissent aux adultes faisant partie ou non du ménage est beaucoup plus faible que la proportion de soins qu'ils fournissent aux enfants. Pendant une journée typique de 1998, seulement 6 % des hommes et 6 % des femmes fournissaient des soins à des adultes de leur ménage, tandis que 8 % des femmes et 6 % des hommes aidaient des adultes d'autres ménages. Par contre, 24 % des femmes et 16 % des hommes fournissaient des soins non rémunérés à des enfants.

Les déplacements effectués en vue de fournir de l'aide à des adultes du ménage ou d'autres ménages étaient l'activité la plus courante pratiquée par 4 % des Canadiens. Pendant un jour moyen, seulement 2 % des Canadiens ont fourni des soins personnels et 1 %, des soins médicaux à un adulte du ménage. Les hommes et les femmes qui fournissaient des soins consacraient environ le même nombre d'heures chaque jour à ces activités.

Cependant, les hommes consacraient plus de temps aux activités « à prédominance masculine » et les femmes, aux activités « à prédominance féminine ». Par exemple, les hommes qui assuraient l'entretien d'une maison pour des adultes qui ne sont pas membres d'un ménage y consacraient 3 heures par jour, comparativement à 2 heures par jour chez les femmes.

Dans le cas des activités « à prédominance féminine », les femmes qui faisaient des travaux ménagers ou la cuisine pour d'autres ménages y consacraient 1,6 heure par jour, alors que celles qui s'occupaient de personnes malades ou ayant des incapacités consacraient 1,3 heure à ces tâches. Trop peu d'hommes participaient à ces activités pour qu'on puisse produire des estimations statistiquement fiables du temps moyen par participant. Enfin, même si ce sont essentiellement des femmes qui offraient des services de gardiennage gratuits à d'autres ménages, le temps consacré par les femmes et les hommes à cette activité ne différait pas beaucoup et représentait 3,0 heures contre 2,7 heures respectivement.

Quatre fournisseurs de soins informels sur 10 sont des femmes de 25 à 44 ans

La responsabilité des soins non professionnels incombe surtout aux personnes de 25 à 44 ans, en particulier aux femmes. C'est la période de la vie où les gens sont les plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail. Les femmes de ce groupe d'âge représentaient près que 40 % des aidants naturels de soins informels, alors que les hommes de ce groupe d'âge représentaient environ 25 %.

En fait, les femmes de 25 à 44 ans étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses à fournir la plupart des types de soins, y compris ceux donnés aux enfants, les soins personnels aux adultes du ménage ainsi que l'aide aux déplacements, les

travaux ménagers et la préparation des repas, et les autres formes d'aide non rémunérée aux adultes d'autres ménages. Si plusieurs de ces tâches sont traditionnellement réservées aux femmes, autant de femmes que d'hommes de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans ont procuré des services de transport à des adultes du ménage et ont assuré l'entretien d'une maison pour des personnes d'autres ménages — deux activités traditionnellement masculines. Les services non rémunérés de gardiennage et de soins aux personnes ayant des incapacités ou aux malades d'autres ménages étaient principalement dispensés par des femmes de 45 à 64 ans.

La plupart des soins fournis dans d'autres ménages le sont pour des membres de la famille

Comme il fallait s'y attendre, les membres de la famille sont les bénéficiaires de la plupart des services d'aide et de soins offerts aux membres d'autres ménages. En tout, 60 % de l'ensemble du temps consacré à aider et soigner des personnes d'autres ménages était réservé aux membres de la famille. Cela s'applique pour tous les types d'aide et de soins. Par exemple, 80 % du temps consacré au gardiennage et 73 % du temps consacré aux soins des personnes malades ou ayant des incapacités l'était pour des membres de la famille, ce qui reflète bien la nature personnelle,

physique et émotionnelle de ces formes de soins. Cependant, la différence entre le temps consacré aux membres de la famille et celui consacré aux personnes d'autres ménages est moins considérable dans le cas des autres activités.

Que valent ces services⁷?

Une des méthodes servant à estimer la valeur du travail non rémunéré est celle de l'évaluation au coût de remplacement généraliste⁸, qui fait référence au taux horaire d'un travailleur domestique employé à temps plein toute l'année. Cette méthode a permis d'évaluer les soins non professionnels non rémunérés à 50,9 milliards de dollars en 1998. Cette valeur est supérieure à celle du revenu du travail⁹ généré par les industries de soins de santé et d'aide sociale (42,1 milliards de dollars), par les services d'éducation (40,1 milliards de dollars) ou par l'industrie de la finance, des assurances et de l'immobilier (43,4 milliards de dollars). La part de soins non informels non rémunérés attribuée à des « soins aux enfants » avait une valeur de 35,3 milliards de dollars, et est légèrement inférieure à celle du revenu du travail généré par l'administration publique (36,3 milliards de dollars), le commerce de détail (36,7 milliards de dollars) ou par l'industrie de la construction (36,8 milliards de dollars). La valeur de l'aide et des soins fournis à des personnes d'autres ménages a été

7. En raison des niveaux d'agrégation auxquels les taux d'évaluation sont appliqués, les estimations de valeurs citées dans la présente étude diffèrent légèrement de celles qu'on trouve dans M. Hamdad, *La valeur du travail non rémunéré des ménages : comparaison entre 1992 et 1998*, document de travail technique, Division des comptes des revenus et dépenses, 2003.

8. Statistique Canada préfère la méthode d'évaluation au coût de remplacement généraliste pour évaluer le travail domestique non rémunéré, parce qu'elle est conforme aux principes de comptes nationaux de valeur économique. Pour de plus amples renseignements sur les avantages et les inconvénients de cette méthode d'évaluation et d'autres méthodes d'évaluation, consulter *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, produit n° 13-603-MPF1995003 au catalogue de Statistique Canada, 1995.

9. Voir CANSIM II, tableau n° 383-0009, disponible sur le site Web de Statistique Canada www.statcan.ca.

évaluée à 10,3 milliards de dollars, et est légèrement supérieure à celle du revenu du travail généré par l'agriculture (9,3 milliards de dollars) ou par l'industrie minière (9,5 milliards de dollars). La valeur de l'aide et des soins dispensés aux adultes du ménage a été estimée à 5,3 milliards de dollars, ce qui s'approche de la valeur du revenu du travail généré par le secteur des arts, spectacles et loisirs (5,8 milliards de dollars).

Comme il n'y a que 24 heures dans une journée, le temps consacré aux soins non professionnels non rémunérés ne peut être consacré à un travail rémunéré ou à d'autres activités. Ainsi, une autre façon de mesurer la valeur du travail non rémunéré est la méthode d'évaluation au gain potentiel, qui estime le temps consacré par un fournisseur de soins au taux horaire qu'il pourrait gagner sur le marché du travail. Les femmes gagnant moins en moyenne que les hommes, la méthode de renonciation attribue une valeur monétaire moindre à la même activité lorsqu'elle est effectuée par une femme, ceci afin de reproduire la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes dans l'évaluation du travail non rémunéré¹⁰. Selon cette méthode, en 1998, une heure du temps d'une femme valait 13,88 \$, comparativement à 17,96 \$ chez un homme¹¹.

L'aide et les soins non professionnels valent plus lorsqu'ils sont mesurés à l'aide de la méthode d'évaluation au gain potentiel qu'avec la méthode d'évaluation au coût de remplacement généraliste. Selon la méthode d'évaluation au gain potentiel,

en 1998, les soins informels étaient évalués à 83,7 milliards de dollars, ce qui s'approche du revenu du travail généré par l'industrie manufacturière, soit 84,9 milliards de dollars. On estimait la valeur de l'aide et des soins aux enfants du ménage à 58,7 milliards de dollars, les soins à un membre adulte du ménage à 8,6 milliards de dollars, et l'aide et les soins dispensés à des personnes d'autres ménages à 16,4 milliards de dollars.

Sans se soucier de la méthode d'évaluation utilisée, un nombre important d'heures est consacré annuellement aux soins non professionnels non rémunérés. Même si une faible proportion de ces heures de soins informelles passait du secteur non marchand au secteur marchand, par exemple les 156 millions d'heures consacrées annuellement aux soins médicaux¹², cela équivaldrait à la création d'environ 77 000 emplois à temps plein¹³.

Résumé

En 1998, les Canadiens ont consacré environ 5,5 milliards d'heures à la prestation de soins informels non rémunérés à des membres de leur ménage et à des personnes d'autres ménages. Ces soins représentaient 18 % du travail total non rémunéré, soit 30,3 milliards d'heures. Non seulement les femmes sont-elles plus susceptibles d'offrir des soins non rémunérés, mais elles y consacrent également plus de temps. En outre, les femmes qui fournissent des soins sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de fournir des soins routiniers personnels.

La plupart du temps consacré à l'aide et aux soins non professionnels non rémunérés l'est au profit des membres de la famille. Cependant, l'aide et les soins informels fournis à d'autres ménages représentent une part importante du travail non rémunéré; environ trois fois plus d'heures sont consacrées aux soins informels de personnes d'autres ménages plutôt qu'à un travail bénévole par l'intermédiaire d'un organisme. Les soins fournis à des personnes non apparentées sont également importants, car environ 40 % de toutes les heures passées à aider une personne d'un autre ménage étaient consacrées à aider un ami, un voisin, un collègue ou une connaissance.

Enfin, si ces services parallèles étaient payés sur le marché, les soins non professionnels vaudraient environ 50,9 milliards de dollars en 1998, selon la méthode d'évaluation au coût de remplacement généraliste, une valeur légèrement supérieure à celle du revenu du travail généré par le secteur des soins de santé et de l'aide sociale. Le fait de transposer le temps en argent démontre clairement l'importance des soins informels non rémunérés, mais ne donne qu'une image partielle des coûts socioéconomiques et des avantages pour les fournisseurs de soins, les bénéficiaires et la société dans son ensemble.



Nancy Zukewich est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada et est analyste invitée au Conseil de recherches en sciences humaines.

10. Statistique Canada, *op. cit.*, 1995, p. 49.

11. M. Hamdad, *La valeur du travail non rémunéré des ménages : utilisation de la base de données détaillée sur l'emploi du temps*, document de travail non publié, Division des comptes des revenus et dépenses, 2003.

12. Comprend les soins médicaux aux membres du ménage et les soins aux personnes malades et à celles ayant des incapacités, et qui ne vivent pas avec le ménage.

13. En fonction de 40 heures de travail rémunéré par semaine et de 52 semaines de travail rémunéré par année.

Le point sur la diversité culturelle

Le présent article est une adaptation du document intitulé « Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution », publié le 21 janvier 2003 dans le cadre de la diffusion de données sur l'immigration et les antécédents ethnoculturels tirées du Recensement de la population de 2001. On peut consulter ce document sur le site de Statistique Canada à l'adresse www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/contents_f.cfm



*L*e Canada est devenu un pays de plus en plus multi-ethnique et multiculturel. Au cours des 100 dernières années, l'immigration a contribué à l'économie du pays, et chaque nouvelle vague d'immigrants a ajouté à la diversité ethnique et culturelle déjà présente au Canada.

Ces dernières années, l'immigration s'est révélée un facteur de croissance démographique en pleine expansion au Canada. En 2001, 5,4 millions de personnes, ou 18 % de l'ensemble de la population, ont déclaré être nées à l'étranger; il s'agit de la plus forte proportion observée en 70 ans. Le Canada arrive au deuxième rang après l'Australie (22 %) pour ce qui est du pourcentage de personnes nées à l'étranger. Par contre, en 2000, seulement 11 % de la population des États-Unis était composée de personnes nées à l'étranger.

Minorités visibles

Les mots « minorités visibles » désignent les groupes composés de personnes dont la définition correspond à celle que l'on trouve dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, c'est-à-dire « (...) les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Dans le cadre des recensements de la population de 2001 et de 1996, on identifiait les minorités visibles selon la réponse à la question indiquée ci-après, qui était accompagnée d'instructions indiquant aux personnes appartenant à plus d'un groupe de cocher tous les cercles qui s'appliquaient à leur cas. Avant 1996, les données sur les minorités visibles étaient dérivées d'autres questions de recensement, comme celles portant sur l'origine ethnique, le lieu de naissance, la langue et la religion.

<p>19 Cette personne est-elle un :</p> <p><i>Cochez «X» ou précisez plus d'un groupe, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Ces renseignements servent de fondement à des programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.</i></p>	<p><input type="radio"/> Blanc</p> <p><input type="radio"/> Chinois</p> <p><input type="radio"/> Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Noir</p> <p><input type="radio"/> Philippin</p> <p><input type="radio"/> Latino-Américain</p> <p><input type="radio"/> Asiatique de Sud-Est (p. ex., Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Arabe</p> <p><input type="radio"/> Asiatique occidental (p. ex., Afghan, Iranien, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Japonais</p> <p><input type="radio"/> Coréen</p> <p>Autre – Précisez</p> <input style="width: 100px; height: 15px;" type="text"/>
---	--

Origine ethnique

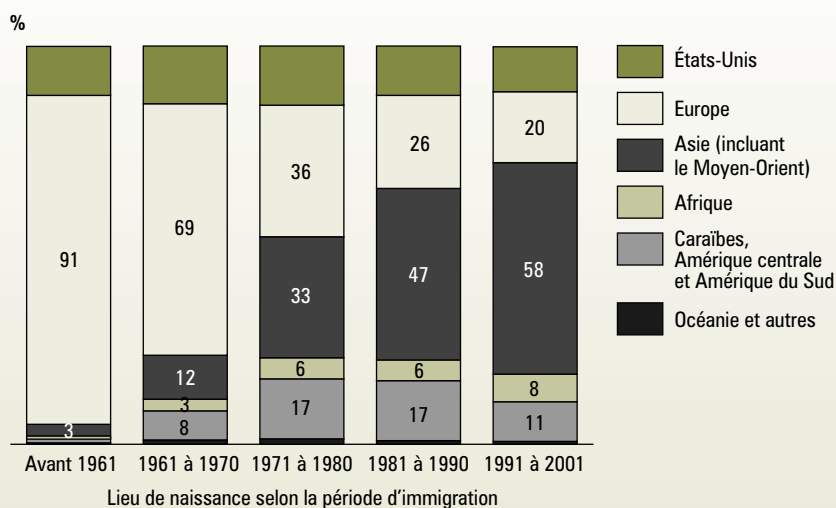
Le terme « origine ethnique » fait référence aux groupes ethniques ou culturels auxquels appartiennent les ancêtres du répondant. Les changements

apportés à la présentation matérielle des questionnaires et aux exemples utilisés ont une incidence sur la comparabilité entre les données relatives à l'origine ethnique recueillies lors des recensements de 1996 et de 2001 et les données tirées de recensements antérieurs. Le changement qui a permis d'introduire une question ouverte en 1996 ainsi que des exemples comme « Canadien » — des éléments qui ne figuraient pas dans les recensements antérieurs — influent probablement sur les schémas de réponse.

En outre, la compréhension du sujet par le répondant — ou ses opinions sur le sujet — ont une incidence sur la mesure de l'ethnicité. Le degré de connaissance des antécédents familiaux ou le temps qui s'est écoulé depuis l'immigration peuvent influencer sur la réponse à la question portant sur l'origine ethnique, tout comme la confusion avec d'autres notions telles que la citoyenneté, la nationalité et l'identité linguistique ou culturelle. Des considérations sociales ou personnelles peuvent influencer sur les schémas de réponse, et ceux-ci peuvent à leur tour avoir une incidence sur la comparabilité des données des recensements.

La question du Recensement de la population de 2001 sur l'origine ethnique était la suivante :

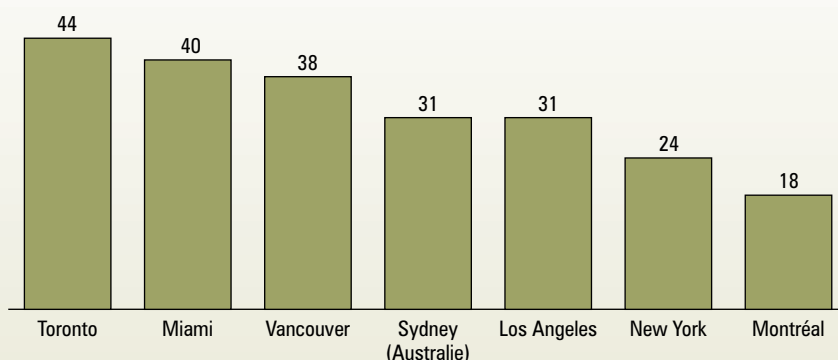
<p><i>Bien que la plupart des gens au Canada se considèrent comme Canadiens, les renseignements sur leurs origines ancestrales qui sont recueillis depuis le recensement de 1901 permettent de rendre compte de l'évolution de la composition de la population diverse du Canada. Cette question porte donc sur les origines des ancêtres de la personne.</i></p>	<p>17 À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?</p> <p><i>Par exemple, canadien, français, anglais, chinois, italien, allemand, écossais, irlandais, cri, micmac, métis, inuit (esquimaux), indien de l'Inde, ukrainien, hollandais, polonais, portugais, philippin, juif, grec, jamaïcain, vietnamien, libanais, chilien, somalien, etc.</i></p>	<p><i>Précisez tous les groupes qui s'appliquent</i></p> <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/>
--	---	---



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

ce nombre, 58 % étaient nés en Asie (y compris le Moyen-Orient); 20 % en Europe; 11 % dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud; 8 % en Afrique et 3 % aux États-Unis. Par rapport à ces données, les personnes nées en Asie représentaient 47 % des immigrants arrivés au pays au cours des années 1980, 33 % des immigrants arrivés dans les années 1970 et seulement 3 % des personnes qui avaient immigré au Canada avant 1961. Dans le cas des immigrants qui sont arrivés au pays dans les années 1990, le principal pays d'origine était la République populaire de Chine, l'Inde, les Philippines et Hong Kong.

% de personnes nées à l'étranger



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Bureau de la statistique de l'Australie, 2001 et U.S. Census Bureau, 2000.

Les immigrants sont attirés par Toronto, Montréal et Vancouver

Au cours des 30 dernières années, les nouveaux immigrants ont de plus en plus été portés à s'établir dans les trois principaux centres urbains du Canada. Par exemple, d'après les données du Recensement de la population de 2001, environ 3 immigrants sur 5 (58 %) arrivés au Canada au cours des années 1970 se sont établis dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, Vancouver et Montréal. Toutefois, chez les immigrants arrivés au pays dans les années 1990, près des trois quarts (73 %) habitaient dans ces trois RMR. Par opposition aux immigrants, à peine un peu plus du tiers de l'ensemble de la population canadienne vivait dans ces trois centres urbains en 2001. Les immigrants représentaient donc une proportion de plus en plus grande de la population dans ces régions. En 2001, plus de 2 millions de personnes vivant dans la RMR de Toronto étaient nées à l'étranger, dans une proportion de 44 % de l'ensemble de la population de cette région. Cette proportion était supérieure à celle de villes américaines connues pour leur diversité culturelle, comme New York, Miami et Los Angeles ainsi que Sydney, en Australie.

Les immigrants asiatiques sont de plus en plus nombreux

Au cours des 60 premières années du XX^e siècle, les personnes immigrant au Canada provenaient principalement de pays européens comme le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et les États-Unis. De nos jours, les immigrants arrivent en majorité de pays asiatiques. Cette situation est attribuable en partie à la

redéfinition des politiques gouvernementales au cours des années 1960, alors qu'on a éliminé le critère d'admission relatif au pays d'origine, et en partie à des changements survenus dans les mouvements des migrants à l'échelle mondiale.

En 2001, environ 1,8 million de personnes vivant au Canada étaient des immigrants arrivés au pays au cours des 10 années précédentes. De

Toronto a attiré la plupart des immigrants arrivés au Canada au cours des années 1990 (43 %), suivi de Vancouver (18 %) et de Montréal (12 %). Seulement 6 % des nouveaux arrivants se sont établis dans des régions situées hors des régions métropolitaines de recensement.

La plupart des immigrants arrivés au Canada dans les années 1990 étaient en âge de travailler. Environ 46 % de ceux-ci avaient entre 25 et 44 ans, tandis que 17 % avaient entre 45 et 64 ans. Quelque 310 000 nouveaux immigrants (17 %) étaient des enfants de 5 à 16 ans. À Toronto et à Vancouver, près de 1 enfant d'âge scolaire sur 5 (17 %) avait immigré au Canada au cours des 10 années précédentes, comme c'était le cas d'environ 7 % des enfants d'âge scolaire à Montréal. Près de la moitié des enfants d'âge scolaire à Toronto qui étaient arrivés au Canada au cours des années 1990 parlaient le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison, comparativement à 61 % à Vancouver et 43 % à Montréal. Par conséquent, il sera peut-être nécessaire d'implanter des mesures particulières dans les systèmes scolaires des plus grandes villes du Canada.

Le nombre d'immigrants allophones est en hausse

Au cours des 30 dernières années, on a observé une variation spectaculaire de la composition linguistique de la population d'immigrants arrivant au Canada, ce qui indique des changements dans les pays d'origine des immigrants. Une proportion croissante d'immigrants est composée d'allophones, c'est-à-dire de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. D'après les données du Recensement de 2001, plus des trois quarts (79 %) des immigrants arrivés au pays au cours des années 1990 étaient allophones, une hausse par rapport à la proportion de 49 %

observée dans les années 1970. À Montréal, 74 % des immigrants arrivés au Canada dans les années 1990 étaient allophones, tandis qu'à Toronto, la proportion correspondante était de 79 %, et à Vancouver, de 88 %.

Parallèlement, la proportion d'immigrants dont l'anglais est la langue maternelle a chuté de 45 % chez les personnes qui ont immigré dans les années 1970, à 18 % chez celles qui sont arrivées dans les années 1990. La proportion d'immigrants dont le français est la langue maternelle est restée stable au cours des 30 dernières années, se situant entre 4 % et 5 %.

De nombreux immigrants parlent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison

En raison de l'augmentation du pourcentage de nouveaux arrivants allophones, la proportion d'immigrants parlant une autre langue que le français ou l'anglais à la maison est à la hausse. En 2001, 61 % des immigrants arrivés au pays dans les années 1990 parlaient une langue non officielle à la maison, une hausse par rapport à 1991, alors que 56 % des immigrants arrivés au cours de la décennie précédente présentaient cette caractéristique.

Toutefois, la plupart des nouveaux arrivants ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation en français ou en anglais, ou dans ces deux langues. En 2001, les trois quarts des immigrants arrivés au pays au cours des 10 années précédentes pouvaient parler anglais; 4 % ont déclaré avoir des aptitudes en français, alors que 11 % étaient en mesure de soutenir une conversation dans les deux langues officielles. Chez les immigrants qui sont arrivés au cours des années 1990, seulement 1 personne sur 10 a déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles.

La connaissance des langues officielles est utile aux immigrants sur

le marché du travail. Pourtant, de nombreux immigrants allophones (environ 24 %) ont déclaré utiliser une langue non officielle au travail¹. Étant donné que la plupart des immigrants allophones s'établissent à Toronto, Vancouver ou Montréal, une proportion considérable de ceux qui résident dans ces villes utilisent leur langue maternelle au travail. À Vancouver, 36 % des immigrants allophones utilisaient une langue autre que l'anglais ou le français au travail, comparativement à 25 % des immigrants de Toronto et à 21 % de ceux établis à Montréal.

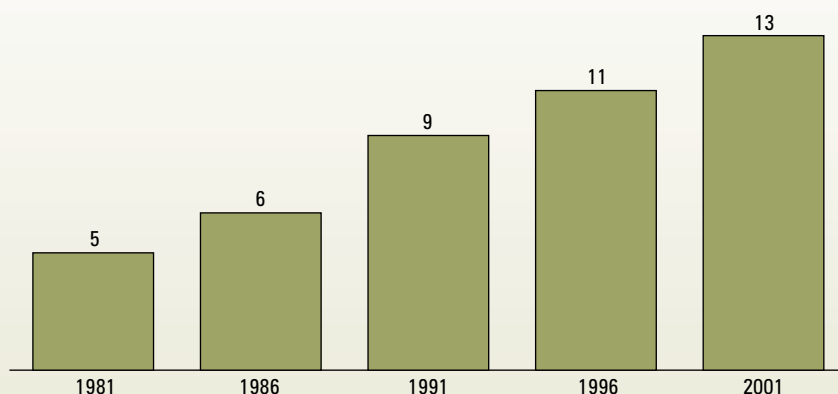
La population des minorités visibles augmente

L'augmentation du nombre de personnes nées à l'étranger et le déplacement des lieux des immigrants de l'Europe vers l'Asie ont contribué à faire augmenter de façon spectaculaire la population des minorités visibles au cours des deux dernières décennies. En 2001, 13 % de la population du Canada, soit 4,0 millions de personnes, ont déclaré appartenir à une minorité visible, une hausse par rapport à la proportion de 5 % (1,1 million de personnes) enregistrée en 1981. Environ 7 personnes sur 10 ayant déclaré faire partie d'une minorité visible étaient des immigrants. Toutefois, certains groupes minoritaires visibles, comme les Japonais et les Noirs, ont une longue histoire dans ce pays et sont proportionnellement plus nombreux à être nés au Canada.

La croissance de la population des minorités visibles est presque six fois plus rapide que celle de la population en général. Entre 1991 et 2001, l'ensemble de la population du Canada

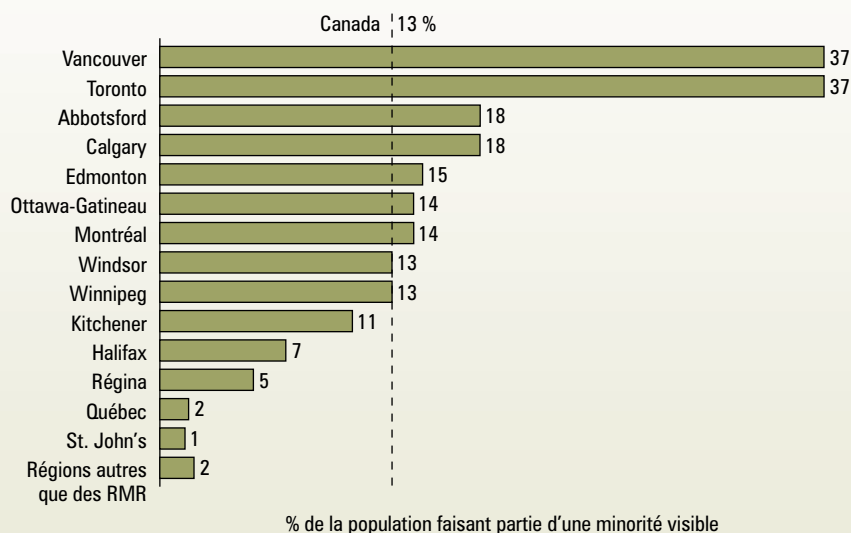
1. Ces personnes utilisaient le plus souvent ou régulièrement une langue non officielle au travail.

% de personnes appartenant à une minorité visible



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2001.

Régions métropolitaines de recensement (RMR) choisies



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

a augmenté de 10 %, alors que la population des minorités visibles s'est accrue de 58 %.

À l'instar de la population née à l'étranger, les minorités visibles du Canada sont regroupées dans les plus grands centres urbains. Les minorités

visibles représentent environ 37 % de la population de Toronto et de Vancouver, et 14 % de la population de Montréal. Par contre, à l'extérieur des RMR du Canada, les minorités visibles ne représentent que 2 % de la population.

Dans le cas de certaines municipalités, les minorités visibles représentaient des proportions encore plus importantes de la population : plus de la moitié de la population de Richmond en Colombie-Britannique (59 %) et de Markham en Ontario (55 %), et près de la moitié de la population de Vancouver et de Burnaby en Colombie-Britannique (49 % dans chaque cas).

Les Chinois constituent le groupe minoritaire visible le plus important

Les Chinois, les Sud-Asiatiques et les Noirs représentaient les deux tiers de la population des minorités visibles du Canada, le groupe le plus important étant celui des Chinois, qui comptait plus d'un million de personnes en 2001. Ce groupe représentait 3,5 % de l'ensemble de la population et 26 % de la population des minorités visibles. Entre 1996 et 2001, le nombre de Canadiens d'origine chinoise a augmenté de 20 %.

On a observé une hausse de 37 % entre 1996 et 2001 dans le groupe des Sud-Asiatiques, qui est le deuxième groupe minoritaire visible en importance (917 000 personnes en 2001). En 2001, ce groupe représentait 3,1 % de l'ensemble de la population et 23 % de la population des minorités visibles. La même année, le recensement a dénombré 662 000 Noirs, qui composaient le troisième groupe minoritaire visible, une hausse de 15 % par rapport à 1996. Les Noirs représentaient 2,2 % de l'ensemble de la population et 17 % de la population des minorités visibles.

Les autres groupes minoritaires visibles recensés en 2001 comprenaient les Philippins (8 % de la population des minorités visibles), les Arabes et les Asiatiques occidentaux (8 %), les Latino-Américains (5 %), les Asiatiques du Sud-Est (5 %), les Coréens (3 %) et les Japonais (2 %). Ensemble, ces groupes comptaient

environ 1,2 million de personnes et représentaient environ le tiers de toutes les minorités visibles du Canada.

Davantage de gens déclarent être « Canadiens »

Lors du Recensement de 2001, on a dénombré plus de 200 origines ethniques différentes. Par origine ethnique, on entend le groupe ethnique ou culturel auquel appartenaient les ancêtres d'une personne. Les changements observés en ce qui a trait au pays d'origine des immigrants au Canada, ainsi que l'augmentation du nombre de mariages entre personnes ayant des origines ethniques différentes, ont entraîné un élargissement des différentes origines ethniques et une augmentation du nombre de personnes se déclarant d'ascendance ethnique multiple.

En 2001, l'origine ethnique qui a le plus souvent été déclarée était « Canadien », soit exclusivement, soit avec d'autres origines. C'est ce qui a été déclaré par 11,7 millions de personnes ou 39 % de la population². Les 10 origines les plus fréquentes au Canada comprenaient également les suivantes : Anglais (6,0 millions), Français (4,7 millions), Écossais (4,2 millions), Irlandais (3,8 millions), Allemand (2,7 millions), Italien (1,3 million), Chinois (1,1 million), Ukrainien (1,1 million) et Indien de l'Amérique du Nord (1,0 million).

Davantage de gens déclarent avoir des origines ethniques multiples

Un nombre croissant de personnes déclarent avoir des origines ethniques multiples, probablement en raison de l'intermariage. En 2001, 11,3 millions de personnes, ou 38 % de la population, ont déclaré avoir des origines ethniques multiples, une hausse par rapport à 1996 (10,2 millions de personnes ou 36 % de la population) et à 1986 (7,0 millions de personnes).

Les personnes d'origine européenne dont les ancêtres ont vécu au Canada pendant plusieurs générations étaient

les plus susceptibles de déclarer avoir des origines multiples, en particulier les Irlandais, les Écossais, les Anglais, les Français et les Scandinaves. Les personnes dont l'histoire au Canada est plus récente, comme les Polynésiens, les Indonésiens et les Paraguayens, étaient également plus susceptibles de déclarer avoir des origines ethniques multiples parce qu'ils provenaient de pays multiculturels. Par contre, les nouveaux arrivants, comme les Coréens, les Afghans et les Érythréens avaient tendance à ne déclarer qu'une seule origine ethnique.

Résumé

Au moment du Recensement de la population de 2001, les immigrants représentaient la plus forte proportion de la population depuis 70 ans, et l'immigration a été à l'origine de plus des deux tiers de la croissance démographique enregistrée cette année-là. Les changements par rapport aux pays d'origine des nouveaux immigrants ont contribué à l'essor de la diversité culturelle du Canada. Si les immigrants arrivés au Canada dans les années 1960 étaient principalement d'origine européenne, de nos jours, ils sont proportionnellement plus nombreux à être d'origine asiatique.

Les immigrants sont aujourd'hui concentrés en très grande majorité dans les trois principaux centres urbains du Canada, c'est-à-dire Toronto, Montréal et Vancouver. Ces centres, qui comptent une population assez importante de personnes nées à l'étranger, ont également enregistré une croissance considérable de leur population de minorités visibles.

Un objectif important de la politique du Canada en matière d'immigration est de collaborer à l'expansion économique du pays. Les immigrants ont favorisé la croissance de la population active et de la population de l'ensemble du Canada; ils ont contribué à la diversité de la composition ethnique et linguistique du pays et ont apporté

de précieuses ressources humaines à l'économie. Comme la mondialisation de l'économie se fait de plus en plus sentir, la diversité culturelle croissante du Canada pourrait se révéler un atout pour le pays auprès des marchés internationaux.

-
2. Des changements apportés à la question sur l'origine ethnique pour les recensements de 1996 et 2001 ont entraîné une augmentation du nombre de personnes qui ont répondu « Canadien » à cette question, tant en 1996 qu'en 2001. La réponse « Canadien » a été inscrite comme exemple dans le questionnaire utilisé pour les deux recensements. En 2001, environ 6,7 millions de personnes ont déclaré que leur seule origine ethnique était « Canadien ». Cinq millions de personnes ont répondu « Canadien » en plus d'autres origines.

TSC

Gains des immigrants dans les années 1990

par Tina Chui et Danielle Zietsma

Les immigrants ont contribué de façon remarquable à la croissance démographique, à la diversité et à l'économie du Canada; ils représentent maintenant une proportion toujours plus grande de la population du pays. Mais, il n'est pas toujours facile de recommencer sa vie dans un autre pays. En effet, après leur arrivée au Canada, les immigrants passent par une période d'ajustement pendant laquelle ils cherchent un emploi, apprennent ou perfectionnent une nouvelle langue et doivent composer avec les services médicaux, éducatifs et gouvernementaux. Avec le temps, leurs chances de décrocher un emploi et de gagner leur vie s'améliorent. Cependant, les expériences initiales sont importantes et peuvent influencer sur les décisions des immigrants de s'établir de façon permanente dans un pays. Les nouveaux arrivants qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et à leur niveau de scolarité peuvent décider de retourner dans leur pays d'origine ou de s'établir ailleurs.

Quelque 2,2 millions d'immigrants sont arrivés au Canada dans les années 1990. Il s'agit du plus grand nombre d'immigrants dans toutes les décennies du siècle dernier. Ces immigrants ont contribué à plus de la moitié de la croissance démographique durant cette période. Près de la moitié (46 %) des immigrants arrivés au pays durant les années 1990 (1 million de personnes) avaient entre 25 et 44 ans. Leur âge

n'a rien d'étonnant quand on sait que la plupart des immigrants quittant leur pays pour immigrer dans un autre sont de jeunes adultes¹. Ce groupe a largement contribué à la croissance de la population active du Canada durant cette décennie.

Le présent article, fondé sur des données tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), porte sur les premières expériences d'emploi des immigrants de 25 à 44 ans arrivés au Canada en 1991 et 1996; on y compare aussi les données de ces deux cohortes à celles de la cohorte de 1981. L'article traite en particulier de l'intégration des immigrants sur le marché du travail, en tenant compte de trois mesures distinctes mais connexes. Premièrement, quel était le niveau de gains des immigrants et quels facteurs influaient sur les gains? Deuxièmement, combien de temps s'est écoulé entre l'arrivée des immigrants et leur entrée sur le marché du travail et le moment où ils ont déclaré leurs premiers gains? Troisièmement, au cours de leurs cinq premières années au Canada, pendant combien d'années les immigrants ont-ils déclaré des gains?

Les immigrants arrivés dans les années 1990 gagnent moins que ceux qui sont arrivés dans les années 1980

Au cours des années 1990, il s'est produit un changement dans la création d'emploi en faveur du travail autonome

et aux dépens du travail rémunéré à temps plein. Ce processus a été accompagné d'une baisse des taux d'activité, particulièrement chez les jeunes. La croissance des gains (mesurée en fonction du produit intérieur brut par habitant) a diminué et les gains médians de la famille ne se sont pas améliorés². Les immigrants arrivés durant cette période ont éprouvé de la difficulté à entrer sur le marché du travail, tout comme les autres nouveaux travailleurs. Cette situation était particulièrement vraie pour les personnes n'ayant pas suffisamment d'expérience ou pas de relations dans le milieu de l'emploi^{3,4}.

1. En 1996, 32 % de la population née au Canada avait de 25 à 44 ans. Près de 39 % des immigrants arrivés dans les années 1980 appartenaient à ce groupe d'âge.
2. G. Picot et A. Heisz, « Le marché du travail canadien des années 1990 », article publié dans *Analyse de Politiques XXVI*, Supplément 1, S21 et S22, 2000.
3. J.G. Reitz, « Immigration and Canadian nation-building in the transition to a knowledge economy » dans *Controlling Immigration: A Global Perspective*, 2^e édition, publié sous la direction de W.A. Cornelius, P.L. Martin et J.F. Hollifield, Stanford, California, Stanford University Press, 2002, p. 18 et 19. www.utoronto.ca/ethnicstudies/Reitz_June2002.pdf (site consulté le 11 mars 2003).
4. J. Badets et L. Howatson-Leo, « Les nouveaux immigrants dans la population active », dans *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999, p. 19 à 25.

La présente étude est fondée sur des données tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). La BDIM est une base de données administrative contenant des renseignements sur l'impôt sur le revenu et sur les caractéristiques d'établissement des immigrants arrivés au Canada entre 1980 et 2000 et qui ont rempli au moins une déclaration de revenus durant cette période.

Gains provenant d'un emploi

Les gains sont la partie du revenu provenant exclusivement d'activités d'emploi pour une année d'imposition donnée, y compris les salaires et traitements, ainsi que les autres revenus d'emploi déclarés sur le formulaire d'impôt T1¹. Les gains provenant d'un travail autonome ne sont pas inclus dans cette définition. Au cours de leur cinquième année au Canada, 11 % des immigrants de 1981 avaient déclaré des revenus provenant d'un travail autonome, 12 % de la cohorte de 1991 ont fait de même, ainsi que 14 % de la cohorte de 1996. Dans le présent article, le terme « gains » est utilisé pour représenter les « salaires, traitements et autres revenus d'emploi ». Les valeurs de gains extrêmes ont été exclues de l'analyse.

Niveau de scolarité au moment de l'établissement

Le niveau de scolarité des immigrants au moment de leur arrivée au Canada a été divisé en quatre catégories, soit moins de 10 années de scolarité; 10 à 12 années de scolarité; métier, diplôme collégial ou certificat, ou diplôme universitaire (y compris certaines études postsecondaires), ou un diplôme universitaire.

Catégorie d'admission

Les immigrants sont admis au Canada dans l'une des catégories suivantes : travailleurs qualifiés, gens d'affaires, autre raison économique, réunification des familles, réfugiés et autres.

Les *travailleurs qualifiés* sont les personnes qui ont une expérience de travail et un niveau de scolarité susceptibles de les aider à trouver du travail et à devenir des résidents permanents au Canada.

Les gens d'affaires sont des personnes qui peuvent investir dans des entreprises ou en créer au Canada, et qui pourraient participer au développement d'une économie canadienne forte et prospère. Comme cette catégorie comprend les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes, les immigrants de ce groupe sont plus susceptibles de déclarer des revenus provenant d'un travail autonome que les autres catégories d'immigrants. Au cours de leur cinquième année, 44 % des gens d'affaires immigrants arrivés en 1981 avaient déclaré des revenus provenant d'un travail autonome, comparativement à 25 % pour la cohorte de 1991 et à 26 % pour celle de 1991 et 1996 respectivement. Cependant, un plus grand nombre de gens d'affaires immigrants ont déclaré des gains provenant d'un emploi : 56 % pour la cohorte de 1981, 52 % pour celle de 1991 et 43 % pour celle de 1996.

Les immigrants de la catégorie *réunification des familles* sont parrainés par des proches parents ou des membres de la famille au Canada qui ont promis de les soutenir pendant la période nécessaire à leur intégration à la vie du pays.

Les immigrants de la catégorie *Autres* sont admis au pays en vertu du programme d'examen administratif et du programme d'élimination de l'arriéré visant à réduire le nombre de demandeurs du statut de réfugié.

1. « Autres revenus d'emploi » comprend les revenus d'emploi non déclarés sur un formulaire T4, comme les pourboires, les gains occasionnels (p. ex. gardiennage, livraison de journaux ou de dépliants), les subventions de recherche nettes, les revenus d'emplois à l'étranger, les prestations de régimes d'assurance de sécurité du revenu, certains crédits de TPS/TVH et de taxe de vente du Québec pour les dépenses liées à l'emploi, certaines redevances et régimes de participation aux bénéficiaires.

Les immigrants arrivés pendant la deuxième moitié des années 1990 — une période caractérisée par une reprise économique — ont eu plus de succès, mais n'ont pas atteint les niveaux de gains de la cohorte de 1981⁵.

Les immigrants de sexe masculin arrivés en 1991 gagnaient beaucoup moins au cours de leur deuxième année au Canada (18 800 \$) que la

cohorte de 1981 (32 600 \$)⁶. Même si les gains du groupe de 1991 ont augmenté plus rapidement, après cinq

ans au Canada, ils gagnaient encore moins que les immigrants arrivés en 1981.

5. D'autres chercheurs ont conclu que les immigrants qui commencent leur vie active sont désavantagés par rapport aux personnes nées au Canada, mais que cet écart s'amenuise au fil du temps. Voir D.A. Green et C. Worswick, « Earnings of immigrant men in Canada: The roles of labour market entry effects and returns to foreign experience », préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada, 2002, www.cic.gc.ca.

6. Revenus représentés en dollars constants de 2000.

Caractéristiques à leur arrivée	1981	1991	1996
	Proportion d'immigrants de 25 à 44 ans (%)		
Niveau de scolarité			
Moins de 10 ans d'études	16	16	9
10 à 12 ans d'études	23	26	22
Diplôme d'études postsecondaires, collégiales ou universitaires, certificat professionnel	37	36	30
Diplôme universitaire	23	23	39
Connaissance des langues officielles (auto-évaluation)			
Aucune connaissance du français ou de l'anglais	29	31	23
Connaissance d'au moins une langue officielle	71	69	77
Dernière résidence permanente (région)			
Amérique du Nord	9	3	2
Europe	43	22	21
Asie	26	43	53
Moyen-Orient	3	7	7
Afrique	5	9	8
Caraïbes et Guyane	8	7	5
Amérique centrale et Amérique du Sud	3	9	2
Australie et Océanie	2	1	1
Catégorie d'admission			
Famille	24	28	22
Économique			
Travailleurs qualifiés	31	15	25
Affaires	3	2	3
Autre raison économique	29	16	29
Réfugié	13	19	15
Autre	0	20	6

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Les immigrants arrivés en 1996 ont toutefois eu un peu plus de succès. Leurs gains à leur deuxième année au Canada (20 900 \$) étaient encore inférieurs à ceux des immigrants arrivés en 1981, mais légèrement supérieurs à ceux du groupe de 1991. De plus, les gains pendant la deuxième moitié des années 1990 ont augmenté plus rapidement que pendant la première moitié. À leur cinquième année au Canada, les gains moyens des hommes arrivés en 1996 étaient passés à 33 100 \$, une augmentation de

58 % par rapport à la deuxième année. Quant aux gains de la cohorte de 1991, ils ont augmenté de 34 % entre la deuxième et la cinquième année.

La situation est bien différente dans le cas des immigrantes. En moyenne, les différences entre les cohortes dans le cas des gains à la deuxième année étaient moins marquées que pour les immigrants de sexe masculin. Les femmes arrivées en 1981 avaient les plus hauts gains, suivies de près des femmes arrivées en 1991 et de celles arrivées en 1996. Après cinq ans au Canada, la

cohorte de 1996 avait connu la plus importante augmentation des gains; elle gagnait en moyenne 20 500 \$, légèrement plus que la cohorte de 1981 (18 500 \$) et que celle de 1991 (18 000 \$). Bien que la récession ait influé sur les gains au début des années 1990, dans le cas des immigrantes, d'autres facteurs semblent avoir contrebalancé ces effets.

Les bonnes et les mauvaises années : les effets des conditions économiques

Tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail — qu'il s'agisse d'immigrants ou de jeunes sortant de l'école — ont besoin de temps pour s'intégrer pleinement à la population active. Dans le cas des immigrants, une intégration complète peut signifier acquérir de l'expérience de travail au Canada, établir des relations de travail et, dans certains cas, s'engager dans une formation complémentaire. En raison de la restructuration économique et de la récession prolongée, les immigrants de 1991 ont eu plus de difficulté à trouver un emploi que ceux des cohortes de 1981 et de 1996. Même si l'économie du début des années 1980 avait ralenti, les répercussions de ce ralentissement sur le marché du travail étaient moins importantes que celles de la récession des années 1990⁷.

Les caractéristiques d'établissement font-elles une différence?

En plus des conditions économiques, les niveaux de scolarité, la connaissance des langues officielles, la catégorie d'admission, la dernière région de résidence permanente, d'autres caractéristiques peuvent influencer sur l'expérience initiale sur le marché du travail des immigrants, y compris sur leurs gains. Les caractéristiques d'établissement étaient

7. Picot et Heisz, *op. cit.*, 2000, p. S7 à S25.

	Année d'immigration au Canada		
	1981	1991	1996
Gains moyens provenant d'un emploi (en milliers de dollars, selon les dollars constants de 2000)			
Hommes			
2 ^e année	32,6	18,8	20,9
3 ^e année	33,6	21,0	26,1
4 ^e année	35,8	25,2	29,8
5 ^e année	37,5	25,1	33,1
Femmes			
2 ^e année	15,5	14,2	13,3
3 ^e année	16,7	15,7	16,4
4 ^e année	17,8	18,3	18,5
5 ^e année	18,5	18,0	20,5

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Écart entre les gains par rapport à la cohorte de 1981 (%)						
2 ^e année	-32	-39	-44	-46	-13	-27
3 ^e année	-27	-21	-36	-26	-12	-13
4 ^e année	-22	-15	-31	-20	-9	-7
5 ^e année	-20	-9	-30	-16	-6	1*

* Aucune différence statistiquement significative depuis 1981.

Nota : Le modèle tient compte de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité et de la connaissance des langues officielles à l'arrivée au pays, de la région de la dernière résidence permanente et de la catégorie d'admission. L'écart entre les gains représenté dans le tableau exprime les différences entre les conditions économiques vécues par les immigrants, et les différences relatives au profil des immigrants qui n'ont pas été prises en considération dans le modèle.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

différentes pour chaque groupe d'immigrants. Par exemple, la majorité des arrivants de 1981 étaient européens ou nord-américains, alors que la plupart des arrivants de 1996 étaient asiatiques. De plus, les arrivants de 1996 avaient un niveau de scolarité plus élevé et étaient plus susceptibles que les arrivants des deux cohortes précédentes de parler une des langues

officielles. Enfin, les immigrants de 1991 étaient plus susceptibles d'être des réfugiés ou de faire partie d'une « autre » catégorie d'immigrants, ce qui comprend le processus d'élimination de l'arrière pour les demandeurs du statut de réfugié.

Si l'on tient compte des caractéristiques d'établissement⁸, les gains à la deuxième année des arrivants de 1991

étaient encore de 32 % inférieurs à ceux du groupe de 1981. Cet écart était de 20 % à la cinquième année au pays. Les gains de la cohorte de 1996 étaient cependant de 39 % inférieurs à ceux de la cohorte de 1981 à la deuxième année, mais l'écart n'était que de 9 % à la cinquième année de résidence. Le fait que les différences de gains entre ces groupes d'arrivants persistent, même lorsque les caractéristiques d'établissement sont constantes, confirme que d'autres facteurs — très probablement les conditions économiques — entrent également en jeu⁹.

Les gains sont proportionnels au niveau de scolarité

Même si le Canada tente d'attirer et d'intégrer des professionnels et des gens de métier ayant de l'expérience sur le marché du travail, les immigrants formés à l'étranger risquent de se heurter à des obstacles au moment de faire reconnaître leurs qualifications et leurs titres de compétence. Dans certains cas, les employeurs ont de la difficulté à évaluer les titres de compétences, en particulier si les immigrants arrivent de pays où le système d'éducation diffère sensiblement du système canadien. Dans d'autres cas, les qualifications peuvent être considérées comme inférieures ou non pertinentes au contexte canadien¹⁰. De même, les immigrants admis pour des motifs humanitaires ou la réunification des familles peuvent avoir moins d'expérience sur le marché du travail que les immigrants

8. Les caractéristiques d'établissement des immigrants comprennent l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la connaissance d'une langue officielle (auto-évaluation), la dernière région de résidence permanente et la catégorie d'admission.

9. Pour de plus amples renseignements sur les répercussions des conditions économiques, voir Green et Worswick, *op. cit.*, 2002.

10. Reitz, *op. cit.*, 2002. p. 20.

	Années avec des gains	Nombre d'années avant les premiers gains
Cohorte arrivée en... (par rapport à celle de 1981)		
1991	-0,23	0,06
1996	-0,36	0,36
Supériorité en âge à l'arrivée (années)	0,00	0,01
Hommes (par rapport aux femmes)	0,28	-0,26
Niveau de scolarité à l'arrivée (par rapport au diplôme universitaire)		
Moins de 10 ans d'études	0,06	-0,08
10 à 12 ans d'études	-0,02	-0,02
Études postsecondaires partielles, certificat ou diplôme d'une école de métiers ou collégial ou universitaire	0,01*	-0,06
Connaissance d'au moins une langue officielle (par rapport à aucune notion des langues officielles)	0,16	-0,12
Dernière région de résidence permanente (par rapport à l'Amérique du Nord)		
Europe	0,24	0,07
Asie	0,27	0,10
Moyen-Orient	-0,11	0,28
Afrique	0,03*	0,19
Caraïbes et Guyane	0,40	-0,01*
Amérique centrale et Amérique du Sud	0,01*	0,25
Australie et Océanie	0,21	0,00*
Catégorie d'admission (groupe de référence : travailleurs qualifiés)		
Famille	-0,06	0,12
Affaires (demandeur principal)	-0,83	0,67
Autre raison économique	-0,16	0,26
Réfugié	-0,33	0,29
Autre	0,12	-0,18

* Aucune différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence.

Nota : La mise en œuvre des programmes de crédits de taxe fédérale sur les ventes et de prestations fiscales canadiennes pour enfants au cours des années 1980 et 1990 ont encouragé les salariés à faible revenu à remplir une déclaration de revenus, ce qui affecte la comparabilité des résultats obtenus avant et après ces réformes fiscales. On doit interpréter avec prudence les résultats qui apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

évalués en fonction des qualifications et de la demande par profession¹¹.

Malgré ces obstacles, un modèle fondé sur l'analyse à variables multiples¹² de chacun des groupes d'immigrants révèle que les gains plus élevés vont de pair avec un plus haut niveau de scolarité. Indépendamment du moment de leur arrivée, les immigrants ayant un diplôme universitaire gagnent plus que ceux dont le niveau de scolarité est moins élevé. De plus, les effets de la scolarité sur les gains étaient plus importants après cinq ans.

Par exemple, durant leur deuxième année au Canada, les immigrants de 1996 ayant 10 à 12 années de scolarité gagnaient 10 % de moins que ceux ayant un diplôme universitaire. La différence avait augmenté de 33 % à la cinquième année. La situation est la même pour les immigrants de 1991 : ceux ayant de 10 à 12 années de scolarité gagnaient 11 % de moins à leur deuxième année au Canada et 28 % de moins à leur cinquième année que les immigrants ayant un diplôme universitaire.

La connaissance du français ou de l'anglais est liée à des gains plus élevés

Les immigrants des années 1990 qui parlaient l'anglais ou le français à leur arrivée avaient un pas d'avance sur les immigrants qui ne parlaient ni l'une ni l'autre des langues officielles. Cependant, les effets de la connaissance initiale d'une langue officielle diminuent avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent une des langues officielles dans les années qui suivent leur arrivée. Une fois que l'on a tenu compte de tous les autres facteurs, la connaissance du français ou de l'anglais a fait monter les gains de 30 % au cours de la première année chez les immigrants de 1991 et de 28 % chez les arrivants de 1996, comparative-ment aux immigrants qui ne parlaient aucune des deux langues officielles. À la cinquième année, l'avantage conféré par la connaissance de la langue avait diminué pour les deux cohortes, à 22 % et à 21 % respectivement.

La récession du début des années 1990 a frappé les immigrants de certaines régions plus durement que d'autres. Si tous les autres facteurs demeurent constants, les gains des immigrants de 1991, à la cinquième année, étaient les plus bas dans le cas des immigrants du Moyen-Orient (55 % inférieurs à ceux des immigrants nord-américains)¹³, de l'Afrique, de

11. J.P. Prefontaine. et A. Benson, *Barriers to Canadian Immigrants' Economic Integration: Government Response to Market Failure*, présentation faite en janvier 1999 à Vancouver (Colombie-Britannique), à l'occasion de la Third National Metropolis Conference, 1999, p. 2, www.rim.metro.polis.net/Virtual%20Library/1998/NC/Benson.pdf (site consulté le 25 février 2003).

12. Il s'agit d'une technique qui tient compte simultanément de multiples facteurs afin de déterminer comment les revenus changent une fois que les différences des caractéristiques d'établissement sont supprimées.

13. Les immigrants nord-américains provenaient principalement des États-Unis.

l'Amérique du Sud et centrale (environ 42 % inférieurs) et, dans une certaine mesure, de l'Asie (29 % inférieurs). Chez les immigrants de 1996, les gains des immigrants de ces régions étaient d'environ 30 % inférieurs aux gains des immigrants de l'Amérique du Nord.

En général, les travailleurs immigrants qualifiés ont gagné plus que les immigrants des autres catégories, car ils étaient considérés comme des travailleurs dont les qualifications étaient en grande demande. L'avantage, pour ce qui est des gains des travailleurs immigrants qualifiés de 1991, était toutefois moins marqué que celui de leurs homologues de 1981 et de 1996. Par exemple, au cours de leur cinquième année, les travailleurs immigrants qualifiés de 1991 gagnaient 26 % de plus que les immigrants de la catégorie de la famille. En comparaison, les travailleurs immigrants qualifiés de 1981 gagnaient 38 % de plus et le groupe de 1996, 28 % de plus que les immigrants de la catégorie de la famille.

Les immigrants de 1991 commencent à déclarer des gains plus tard

La comparaison des gains d'emploi au cours des cinq premières années au Canada est un moyen de mesurer l'intégration des immigrants au marché du travail. Un autre moyen consiste à examiner combien de temps il leur a fallu pour trouver un travail rémunéré. Cette mesure peut être prise en tenant compte du nombre moyen d'années qu'il a fallu pour déclarer les premiers gains au cours des cinq premières années. Enfin, le nombre moyen d'années où les immigrants ont déclaré des gains pendant les cinq premières années est également un indicateur de l'intégration des immigrants sur le marché du travail¹⁴.

La plupart des immigrants de 25 à 44 ans ont trouvé un emploi au cours de leurs cinq premières années au Canada, et plusieurs ont déclaré des gains pour les cinq années. Mais leur facilité à

trouver un emploi varie selon leur année d'arrivée. Lors de la cinquième année, 20 % des hommes qui ont immigré en 1991 n'avaient pas encore déclaré de gains, comparativement à 7 % en 1981 et à 13 % en 1996. De même, 30 % des immigrantes arrivées en 1991 n'avaient pas déclaré de gains à leur cinquième année, contre 22 % des femmes arrivées en 1981 et 24 % de celles arrivées en 1996.

Une fois prises en compte les caractéristiques d'établissement, la connaissance d'au moins une des langues officielles aidait les immigrants à intégrer le marché du travail canadien. Pour les trois groupes, ceux qui connaissaient au moins une langue officielle déclaraient des gains plus tôt après leur arrivée et comptaient plus d'années où ils avaient déclaré des gains au cours de leurs cinq premières années au Canada. Cependant, le niveau de scolarité avait peu ou pas d'effets sur le temps requis pour déclarer les premiers gains et sur le nombre d'années où des gains ont été déclarés durant les cinq premières années au pays.

Les immigrants du Moyen-Orient, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale et de l'Afrique ont pris plus de temps à déclarer leurs premiers gains que les immigrants de l'Amérique du Nord. Mais si les immigrants de l'Amérique du Nord déclaraient des gains plus tôt, ils comptaient moins d'années où des gains ont été déclarés au cours de leurs cinq premières années que les autres immigrants, à l'exception de ceux du Moyen-Orient, de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et de l'Afrique.

En général, les immigrants admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés entraient sur le marché du travail plus rapidement et comptaient plus d'années où des gains ont été déclarés que les immigrants des autres catégories.

Résumé

La conjoncture économique et les caractéristiques des immigrants au moment

de l'établissement ont influé sur leur intégration au marché du travail et sur la dynamique des revenus. Les immigrants arrivés au Canada en 1996 avaient un plus haut niveau de scolarité et étaient plus susceptibles de parler l'une des langues officielles que les immigrants arrivés plus tôt. La cohorte de 1991, arrivée durant une période de récession économique, était plus susceptible d'être constituée de réfugiés que les autres cohortes. Les gains de cette cohorte étaient moins élevés et les immigrants ont pris plus de temps à déclarer des gains que la cohorte de 1981. Même après avoir pris en considération les différences des caractéristiques d'établissement, les arrivants de 1991 avaient des gains moins élevés que ceux de 1981, mais cet écart s'est rétréci avec le temps. Les immigrants arrivés en 1996 ont eu plus de succès que ceux arrivés en 1991, mais les gains des hommes arrivés en 1996 étaient toujours inférieurs à ceux des hommes arrivés en 1981.

14. L'introduction des crédits pour taxe fédérale sur les ventes en 1986, des crédits pour taxe sur les produits et services en 1989 et des crédits d'impôts pour enfants ainsi que des prestations fiscales canadiennes pour enfants en 1978 et 1993 ont incité un plus grand nombre de salariés à faibles revenus à remplir une déclaration de revenus. Ces changements apportés aux crédits d'impôts ont entraîné une augmentation des déclarations de revenus par des gens qui voulaient recevoir ces crédits. Cela influe sur la comparabilité des mesures montrées dans l'analyse.



Tina Chui est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles et **Danielle Zietsma** est analyste à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

La différence d'âge dans les relations intimes des Canadiens

par **Monica Boyd et Anne Li**

Les Nord-Américains croient souvent que la majorité des partenaires mariés ou en union libre ont à peu près le même âge. Tel est le cas de la plupart des couples. Il y a toutefois des exceptions, c'est-à-dire qu'on voit des couples dont les partenaires ont une différence d'âge considérable. La tendance des mariages entre personnes ayant une grande différence d'âge veut que la femme soit beaucoup plus jeune que l'homme, mais le contraire peut aussi être vrai.

Jusqu'à tout récemment, on ne prêtait guère attention à l'union des personnes dont les âges diffèrent. Les documents rédigés au cours des années 1960 et 1970 laissaient entendre que les couples ayant une grande différence d'âge tentaient de combler des besoins affectifs liés aux relations père-fille ou mère-fils. Les recherches portant sur le sujet ont décrit ces unions comme pleines de problèmes et ont révélé que ces dernières débouchaient sur un déséquilibre du pouvoir et un choc des valeurs découlant du fait que ces personnes sont nées et élevées à différentes époques. On considérait aussi les couples où la différence d'âge est grande comme ayant un niveau de mécontentement matrimonial plus élevé et étant davantage sujets à la dissolution matrimoniale¹.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur les données du Recensement de la population de 2001.

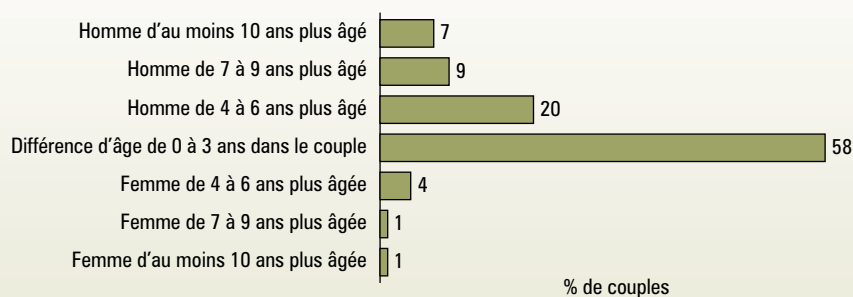
Famille de recensement : Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement.

Famille économique : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, une alliance, une union libre ou l'adoption.

Le nombre relativement restreint d'unions de même sexe déclarées au moment du recensement ne permet pas d'analyser en détail les caractéristiques de ces couples en ce qui a trait à la différence d'âge des partenaires. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du présent article, on n'est en mesure de décrire que les caractéristiques des couples hétérosexuels. Toutefois, les couples masculins sont les plus susceptibles d'avoir une grande différence d'âge. En effet, 64 % des hommes qui ont déclaré vivre dans un couple de même sexe avaient une différence d'âge d'au moins 4 ans, par rapport à 42 % des couples hétérosexuels et à 59 % des couples féminins. Le quart (26 %) des hommes faisant partie d'un couple de même sexe ont une différence d'âge d'au moins 10 ans, comparativement à 18 % des femmes de couples féminins et à 8 % des femmes et des hommes de couples hétérosexuels.

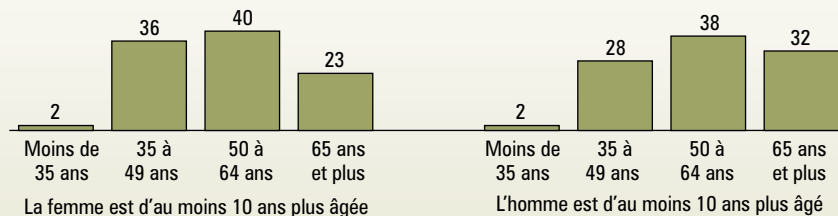
De nos jours, plusieurs de ces points de vue sont écartés, débattus ou infirmés. Il est reconnu qu'au lieu d'être une conséquence de l'écart entre les âges, certains problèmes sont plutôt associés à d'autres caractéristiques telles que la pauvreté ou les différences ethniques des partenaires. Les études qui prennent ces facteurs en considération révèlent que la différence d'âge n'a aucune influence sur le niveau de mécontentement matrimonial². En outre, alors

1. F.M. Berardo, J. Appel et D. Berardo, « Age dissimilar marriages: Review and assessment », *Journal of Aging Studies*, vol. 7, n° 1, 1993, p. 93 à 106; H. Vera, D. Berardo et F.M. Berardo, « Age heterogamy in marriage », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47, n° 3, 1985, p. 553 à 566.
2. Vera, Berardo et Berardo, *op. cit.*



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

% des partenaires plus âgés selon les groupes d'âge



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

que certaines études reconnaissent que les mariages entre personnes dont la différence d'âge est considérable ont plutôt tendance à se terminer par un divorce, d'autres études n'arrivent pas à cette conclusion³. De récentes recherches ont surtout porté sur des messages tels que « épouse plus âgée, synonyme d'une meilleure vie » et « épouse plus jeune, synonyme de longévité ». Le premier message évoque que les femmes vivant avec un homme plus jeune ont tendance à avoir une relation plus équilibrée, et le second, que les hommes vivant avec une femme plus jeune ont une espérance de vie accrue⁴.

Dans quelle mesure les Canadiens forment-ils des couples ayant une grande différence d'âge? Quelles sont les caractéristiques de ces hommes et de ces femmes? Sont-ils différents des couples dont les conjoints ont presque le même âge? Le présent article s'appuie sur les

données du Recensement de la population de 2001 pour examiner les aspects démographiques et socioéconomiques qui différencient les partenaires du même âge de ceux qui ont une grande différence d'âge.

À l'encontre de la norme

La plupart des partenaires qui forment les 3,5 millions de couples vivant dans une famille de recensement en 2001 avaient sensiblement le même âge. L'écart entre l'âge de près de 6 couples sur 10 (58 %) est inférieur à 3 ans, ce qui témoigne des croyances et des attentes sociétales à propos des différences d'âge acceptables.

Bien que les partenaires ayant presque le même âge constituent la majorité, environ 2,9 millions de couples, ou approximativement 5,8 millions de personnes, ont une différence d'âge d'au moins 4 ans. Selon les

données du Recensement de 2001, dans 20 % des unions, les hommes étaient de 4 à 6 ans plus âgés que les femmes, dans 9 % des unions, de 7 à 9 ans, et dans 7 % d'entre elles, de 10 ans et plus. La tendance « homme plus âgé-femme plus jeune » est dominante chez les couples ayant une grande différence d'âge. Même si, bien entendu, il existe des relations où la femme est plus âgée que l'homme, il demeure qu'elles sont beaucoup moins fréquentes. Par exemple, la proportion de couples où la femme avait au moins 10 ans de plus que son partenaire était de 1 % en 2001.

La plus grande proportion d'unions où l'homme est plus âgé que la femme illustre l'opinion suivante : si l'un des partenaires est plus âgé, ce doit être l'homme. Cette attente est en fait un héritage d'un temps passé, où un mariage avait lieu seulement après qu'un homme a amassé suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins d'une famille. Dans de telles circonstances, il n'était pas rare que l'homme soit plus âgé que sa partenaire et, petit à petit, la tendance « homme plus âgé-femme plus jeune » en est venue à constituer la « norme » acceptable. Les chercheurs estiment aussi que les attentes voulant que l'homme soit plus vieux que la femme font deux poids, deux mesures, où le vieillissement de l'homme est mieux accepté dans les valeurs de la société que ne l'est le vieillissement de la femme⁵.

Chez les couples ayant une différence d'âge considérable, les hommes

3. Berardo, Appel et Berardo, *op. cit.*; J.F. Gentleman et E. Park, « Différences d'âge dans les couples mariés et qui divorcent », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 6, n° 2, 1994, p. 225 à 241.

4. J. Fischman, « The sexes: Crosstalk », *Psychology Today*, septembre 1984, p. 12 et 13; Gentleman et Park, *op. cit.*

5. G. Cowan, « The double standard in age-discrepant relationships », *Sex Roles*, vol. 11, n°s 1 et 2, 1984, p. 17 à 23; Vera, Berardo et Berardo, *op. cit.*

sont généralement plus âgés que les femmes. Par exemple, environ 32 % des hommes ayant au moins 10 ans de plus que leur partenaire ont 65 ans et plus, comparativement à 23 % des femmes ayant au moins 10 ans de plus que leur partenaire. Inversement, une plus grande proportion de femmes se trouvent dans les groupes d'âge plus jeunes; 36 % des femmes qui vivent dans ce genre de relation ont entre 35 et 49 ans, par rapport à 28 % des hommes.

Bien que le profil d'âge des conjoints et des conjointes ayant au moins 10 ans de plus soit différent, l'écart entre les âges des partenaires est assez similaire : 14 ans en moyenne, peu importe qui est l'aîné. Les couples qui ont une très grande différence d'âge sont rares. Parmi ceux dont l'écart est d'au moins 10 ans, où l'homme a 65 ans et plus, dans seulement 1 % des cas la femme a 35 ans et moins, alors que dans les couples où l'homme a entre 50 et 64 ans, 7 % incluent une femme de 35 ans et moins⁶.

Écarts entre les âges et autres différences

Selon les chercheurs, les personnes qui font partie des couples dont le profil d'âge diffère sont également plus susceptibles de s'écarter des autres normes sociétales, qu'il s'agisse de la nature juridique d'une union⁷ ou de l'origine ethnique des partenaires.

Par exemple, les personnes ayant une grande différence d'âge avec leur conjoint sont beaucoup plus enclines à vivre en union libre que celles ayant sensiblement le même âge que leur conjoint. En fait, plus la différence d'âge entre les partenaires est importante, plus ces personnes sont susceptibles de vivre en union libre. Les couples ayant une grande différence d'âge, où la femme est l'aînée, sont aussi proportionnellement beaucoup plus nombreux à vivre en union libre que les couples où l'homme est l'aîné. Ainsi, près de 4 couples sur 10 (39 %) où la femme est d'au moins 10 ans

TSC

Les couples où les hommes ont au moins 7 ans de plus que leur partenaire sont les plus susceptibles d'être formés de deux personnes nées à l'étranger

	L'homme est plus âgé que la femme de :			Différence d'âge dans le couple : 0 à 3 ans	La femme est plus âgée que l'homme de :		
	10 ans et plus	7 à 9 ans	4 à 6 ans		4 à 6 ans	7 à 9 ans	10 ans et plus
	En milliers						
Nombre de couples	506	617	1 396	4 076	263	97	71
	%						
Total	100	100	100	100	100	100	100
Les deux partenaires nés à l'étranger	27	27	22	17	16	14	15
L'homme né à l'étranger, mais pas la femme	9	7	6	5	6	7	7
La femme née à l'étranger, mais pas l'homme	6	5	4	5	8	9	9
Aucun né à l'étranger	58	61	67	73	70	71	68

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

l'aînée de son partenaire vivent en union libre, par rapport à moins du quart (24 %) des couples où l'homme est d'au moins 10 ans l'aîné.

Si on les compare aux couples dont l'âge est homogène, les couples ayant une grande différence d'âge sont aussi plus susceptibles de compter un partenaire faisant partie d'une minorité visible et l'autre n'en faisant pas partie. Bien que les proportions ne soient pas très élevées, cette situation a tendance à se produire plus souvent chez les couples où l'homme et la femme ont une différence d'âge d'au moins 10 ans. On observe une tendance similaire chez les couples où une personne est née à l'étranger et l'autre au Canada. Plus l'écart entre les âges est marqué, plus la proportion de couples dont une personne née au Canada et l'autre à l'étranger augmente et atteint son maximum lorsqu'un des partenaires est d'au moins 10 ans l'aîné. Les chercheurs constatent que l'absence de partenaires potentiels dans un groupe d'âge donné peut amener les personnes à élargir le bassin des partenaires potentiels pour ce qui est de l'âge, de l'origine ethnique et d'autres caractéristiques⁸.

C'est dans les unions où l'homme est beaucoup plus âgé que sa partenaire qu'on enregistre le plus grand nombre de couples dont les partenaires font tous deux partie d'une minorité visible (cette situation est moins fréquente lorsque la femme est considérablement plus âgée que son partenaire). Les deux partenaires faisaient partie d'une minorité visible dans 16 % des couples où l'homme était âgé d'au moins 10 ans de plus que sa partenaire, par rapport à 9 % des couples où les partenaires avaient le même âge ou des couples où la femme était d'au moins 10 ans l'aînée. Les couples où l'homme est beaucoup plus âgé sont également plus susceptibles

6. Le nombre d'unions où les femmes de 50 ans et plus ont un conjoint de 35 ans et moins est trop minime pour permettre de produire des estimations fiables.

7. Z. Wu, K.H. Burch, R. Hart et J.E. Veivers, « Age-heterogamy and Canadian unions », *Social Biology*, vol. 47, nos 3 et 4, 2000, p. 277 à 293.

8. C.L. Shehan, F.M. Berardo, H. Vera et S.M. Carley, « Women in age-discrepant marriages », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 4, 1991, p. 928 à 940.

	L'homme est plus âgé que la femme de :			Différence d'âge dans le couple :	La femme est plus âgée que l'homme de :		
	10 ans et plus	7 à 9 ans	4 à 6 ans		0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 9 ans
Couples en union libre	En milliers						
Nombre total	123	110	200	562	69	33	28
État matrimonial légal actuel	%						
Hommes	100	100	100	100	100	100	100
Jamais mariés	34	53	67	69	68	68	74
Mariés mais séparés légalement	12	8	6	6	6	6	5
Divorcés	48	36	25	24	25	24	20
Veufs	6	3	2	2	2	2	1
Femmes	100	100	100	100	100	100	100
Jamais mariées	64	68	73	39	46	35	25
Mariées mais séparées légalement	6	5	4	9	8	10	12
Divorcées	27	24	20	44	40	48	52
Veuves	4	4	3	8	6	7	11

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

que les autres unions de comprendre des partenaires nés tous les deux à l'étranger. De même, l'usage à la maison de langues autres que le français ou l'anglais s'accroît aussi en même temps que la différence d'âge des couples où l'homme est l'aîné. Les mariages où l'homme est beaucoup plus âgé peuvent dans ce cas témoigner des normes et des pratiques du pays d'origine des partenaires.

Les partenaires plus âgés ont souvent déjà été mariés

Les personnes formant les couples dont la différence d'âge est marquée sont nées à des époques différentes et ont vécu les événements importants de leur vie plus tôt (ou plus tard) que leur partenaire⁹. Les couples dont la différence d'âge est importante et qui ont déjà été mariés vivront cette distorsion du temps en ce qui concerne les événements tels que les mariages et la naissance des enfants.

Selon l'Enquête sociale générale, les unions dans lesquelles il y a une grande différence d'âge comptent souvent au moins un partenaire qui a déjà été marié¹⁰. Dans le cadre du recensement, on ne questionne pas les couples mariés au sujet de leurs mariages antérieurs, mais les renseignements disponibles sur l'état matrimonial des personnes en union libre donnent à penser que de nombreux partenaires plus âgés ont déjà été mariés. Près de 7 hommes en union libre sur 10 (66 %) parmi ceux ayant au moins 10 ans de plus que leur partenaire sont divorcés, veufs ou actuellement mariés mais séparés, comparativement à 2 hommes sur 10 parmi ceux dont la différence d'âge est de moins de 3 ans. Les statistiques comparables pour les femmes sont les suivantes : près de 8 femmes sur 10 (75 %) ont au moins 10 ans de plus que leur partenaire, par rapport à 1 femme sur 4 parmi celles qui ont presque le même âge que leur partenaire. En partie

parce qu'ils sont plus jeunes, un grand nombre de partenaires de ces hommes et de ces femmes plus âgés n'ont encore jamais été mariés.

Dans plusieurs cas, étant donné que la fondation d'une famille a eu lieu auparavant, les couples ayant une grande différence d'âge sont moins susceptibles d'avoir des enfants à la maison que les couples dont la différence d'âge est de moins de 3 ans. Dans quelques cas, il arrive qu'une jeune femme mariée à un homme plus âgé en soit encore à l'étape de fonder une famille, mais les unions de ce genre ne comptent pas toutes des enfants à la maison¹¹, particulièrement si les enfants d'un ancien partenaire ne vivent pas avec le couple. Dans les unions où la femme est d'au moins 10 ans l'aînée, la coresidence des enfants est rare : seulement un peu plus du tiers (34 %) de ces couples ont déclaré la présence d'au moins un enfant. Outre le départ des enfants de la famille reconstituée¹², cette faible proportion pourrait aussi illustrer le fait que plusieurs de ces femmes approchent, ou ont parfois déjà atteint, la fin de leur période de fécondité.

Pour les riches ou les pauvres?

Les histoires relatant la vie des couples hollywoodiens qu'on peut lire dans les tabloïdes et les journaux favorisent la création d'une image voulant que beaucoup de couples ayant une grande différence d'âge soient bien nantis. Il existe aussi une croyance à l'effet que les unions entre personnes d'âges différents seraient plus susceptibles de se produire chez des partenaires plus instruits ou chez les personnes de la classe moyenne

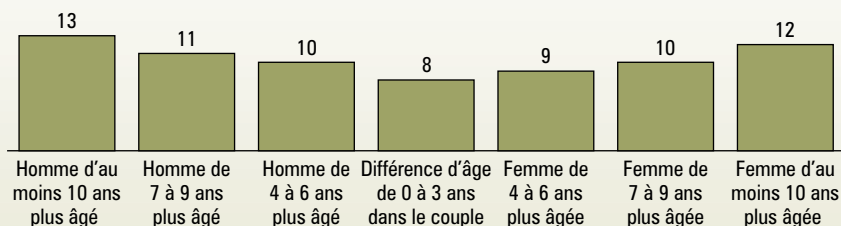
9. Vera, Berardo et Berardo, *op. cit.*

10. Wu, Burch, Hart et Veevers, *op. cit.*

11. Les enfants à la maison sont ceux qui n'ont jamais été mariés.

12. M. Boyd et D. Norris, « Quitter le foyer familial? L'influence de la structure de la famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1995, p. 16 à 19.

Proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu (%)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

supérieure. Cette image repose sur deux autres croyances : d'abord, que les personnes ayant un niveau de scolarité élevé retardent le moment du mariage et peuvent ensuite éprouver des difficultés à trouver un partenaire de leur âge; ensuite, que les personnes de la classe moyenne supérieure sont plus disposées à vivre de façon non traditionnelle¹³.

En fait, de telles images et croyances ne sont pas fondées la plupart du temps. Les vedettes et les personnalités publiques sont peu nombreuses et vivent différemment de la plupart des gens. Selon les données du Recensement de 2001, les couples ayant une grande différence d'âge sont plus susceptibles que les autres de compter au moins un partenaire dont le niveau de scolarité est inférieur à la 11^e année. Chez les couples où l'homme est plus âgé que la femme d'au moins 10 ans, près de 3 hommes sur 10 (27 %) ont un niveau de scolarité inférieur à la 11^e année, alors que la proportion est de 1 sur 5 pour les femmes vivant dans ces unions. Dans les couples où la femme est d'au moins 10 ans l'aînée de son partenaire, 1 femme sur 4 (25 %) et 1 homme sur 5 (21 %) ont un niveau de scolarité inférieur à la 11^e année.

De même, selon les données du recensement, la plupart des couples ayant une grande différence d'âge, plutôt qu'être riches, ont un revenu combiné inférieur à celui des couples ayant presque le même âge. Le revenu

combiné moyen des couples ayant une différence d'âge de moins de 3 ans est d'environ 5 % supérieur au revenu moyen de toutes les unions. Les couples où l'homme est plus âgé d'au moins 10 ans ont un revenu combiné qui équivaut à environ 91 % de la moyenne de tous les couples. Les unions où la femme est considérablement plus âgée que son partenaire sont encore moins fortunées, leur revenu combiné moyen équivalant à 83 % de la moyenne globale.

Les couples dont la différence d'âge est marquée sont aussi plus susceptibles que les autres de vivre sous le seuil de faible revenu. La proportion de couples (familles économiques) vivant sous le seuil de faible revenu est plus élevée chez les personnes dont la différence d'âge est d'au moins 10 ans, particulièrement s'il y a présence d'au moins un enfant. Dans ces relations, environ 1 couple sur 7 où l'homme ou la femme est plus âgé vit sous le seuil de faible revenu, par rapport à approximativement 1 couple sur 12 parmi ceux ayant une différence d'âge de moins de 3 ans et comptant au moins un enfant.

Résumé

Bien que la plupart des conjoints mariés et des partenaires en union libre au Canada aient presque le même âge, quelques-uns sont considérablement plus jeunes ou plus âgés que leur partenaire. Chez les couples ayant une grande différence d'âge, les hommes

sont beaucoup plus susceptibles que les femmes d'être le partenaire plus âgé, une situation qui témoigne des attentes de la société en matière de différences d'âge acceptables. Les personnes formant les couples dont la différence d'âge est importante sont plus enclines à vivre en union libre, particulièrement lorsque la femme est beaucoup plus âgée. Les personnes formant les unions où l'homme est d'au moins 10 ans l'aîné sont celles où l'on enregistre la plus grande proportion de personnes faisant toute deux partie d'une minorité visible.

Le phénomène de la différence d'âge dans les couples est universel et existe depuis des siècles. Depuis quelques années, il attire toutefois une attention renouvelée, malgré la faible croissance de ce type de relations depuis les années 1980. On s'intéresse maintenant aux changements et à l'évolution du concept de la famille. Les familles canadiennes d'aujourd'hui diffèrent en grandeur et en composition. Les premiers mariages ont lieu plus tard dans la vie, les seconds mariages ne sont plus inusités et l'union libre est de plus en plus fréquente. La différence d'âge dans le couple est déjà un autre indicateur de la complexité et de la diversité de la vie familiale.

13. Shehan, Berardo, Vera et Carley, *op. cit.*; Vera, Berardo et Berardo, *op. cit.*; Wu, Burch, Hart et Veevers, *op. cit.*



Les Canadiens sont plus scolarisés que jamais

Selon les données du Recensement de la population de 2001, 28 % des personnes de 25 à 34 ans détenaient un grade universitaire cette année-là, 21 %, un diplôme d'études collégiales et 12 %, un diplôme d'une école de métiers. Dans l'ensemble, 61 % des personnes faisant partie de ce groupe d'âge avaient acquis des compétences au-delà des études secondaires. Par comparaison, lors du Recensement de 1991, 49 % des personnes de 25 à 34 ans avaient fait des études postsecondaires.

Les niveaux de scolarité sont plus élevés tant chez les hommes que chez les femmes. En 2001, 21 % des hommes de 25 ans et plus avaient obtenu un diplôme universitaire, ce qui représente une hausse par rapport à 17 % en 1991. La proportion d'hommes possédant un diplôme d'études collégiales est passée de 10 % à 13 % au cours de la décennie. Cette hausse des niveaux de scolarité était encore plus importante chez les femmes. La proportion de femmes titulaires d'un grade universitaire a grimpé, passant de 14 % en 1991 à 20 % en 2001. Environ 18 % de femmes avaient un diplôme d'études collégiales en 2001, ce qui représente une hausse par rapport à 14 % en 2001.

L'éducation au Canada : viser plus haut,
produit n° 96F0030XIF2001012
au catalogue.



La vague de départs à la retraite

Les gestionnaires et les professionnels, notamment ceux des secteurs de l'enseignement et des soins de santé, seront en tête de la nouvelle vague de départs à la retraite. Toutefois, même si la majeure partie des membres de la génération du baby-boom atteindront l'âge caractéristique de la retraite dans 20 ans, certains secteurs d'activité et certaines professions seront touchés bien avant.

L'enseignement sera vraisemblablement l'un des premiers secteurs à ressentir la vague de départs à la retraite. L'âge moyen de la main-d'œuvre en enseignement est élevé (44 ans), et ce, particulièrement chez les gestionnaires (48 ans). Par ailleurs, l'âge médian de la retraite pour les employés du secteur de l'enseignement est bas également, soit 56 ans. Environ la moitié de l'effectif dans le secteur de l'enseignement est donc susceptible de prendre sa retraite d'ici 12 ans, et la moitié des gestionnaires, d'ici 9 ans. En 1999, le taux de retraite dans le secteur de l'enseignement représentait déjà plus du double de la moyenne pour l'ensemble de l'économie.

Les travailleurs du secteur des soins de santé sont aussi plus âgés, l'âge moyen étant de 42 ans en 1999. Cependant, l'âge médian de la retraite est d'environ cinq ans de plus qu'en enseignement, soit 62 ans. Ainsi, dans le secteur des soins de santé, 20 années séparent l'âge médian des employés de l'âge médian de la retraite. Les secteurs de l'enseignement et des soins de santé sont particulièrement vulnérables puisqu'ils comptent une proportion élevée de gestionnaires et de professionnels.

L'emploi et le revenu en perspective,
vol. 4, n° 2, produit n° 75-001-XIF
au catalogue.



Les nouvelles prestations de maternité et parentales

Le nombre moyen de parents qui ont reçu des prestations de maternité a augmenté considérablement entre 2000 et 2002. Par exemple, le nombre moyen de femmes touchant des prestations de maternité s'est accru de 8,5 % au cours de cette période. Cette hausse est attribuable à une diminution du nombre d'heures (700 heures en 2000 à 600 heures en 2002) nécessaire pour être admissible à l'emploi assurable.

Les femmes sur le marché du travail font, en moyenne, un moins grand nombre d'heures que les hommes. Cependant, dès qu'elles franchissent le seuil des 600 heures assurables, elles ont droit à la totalité des 50 semaines de prestations de maternité et parentales.

Les parents qui adoptent un enfant ne sont pas admissibles aux prestations de maternité, mais ils ont droit à 35 semaines de prestations d'adoption. Comme pour les prestations parentales, ces semaines peuvent être partagées entre la mère et le père. Le nombre moyen de parents adoptifs touchant des prestations chaque mois a presque quadruplé entre 2000 et 2002, passant de 400 à 1 400 par mois.

L'emploi et le revenu en perspective,
vol. 4, n° 3,
produit n° 75-001-XIF
au catalogue.



La vie après l'aide sociale

Nombre de Canadiens ont quitté le programme d'aide sociale au cours des années 1990, alors qu'on observait une reprise économique et qu'on entreprenait la réforme de l'assistance sociale. Par exemple, entre 1994 et 1997, la proportion de la population ayant reçu des prestations d'aide sociale a chuté de 11 % à 9 %. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Alberta et, dans une bien moindre mesure, en Ontario.

Le revenu familial a augmenté pour la majorité des personnes qui ont cessé de recevoir des prestations d'aide sociale dans les années 1990. Environ 6 personnes sur 10 ont vu leur revenu familial après impôt augmenter considérablement par rapport au revenu qu'elles recevaient lorsqu'elles touchaient les prestations d'aide sociale. De tels gains sont prévisibles, car ils sont souvent la raison pour quitter ce programme.

Les personnes qui se sont mariées ou qui ont formé une union libre étaient deux à trois fois plus susceptibles de cesser de toucher des prestations d'aide sociale que les autres. Cette différence s'explique surtout par les gains provenant de l'emploi du nouveau conjoint. Toutefois, le mariage jouait un rôle beaucoup plus important pour les femmes seules bénéficiaires de l'aide sociale. Ces dernières étaient environ trois fois plus enclines à quitter le programme une fois mariées que celles qui ne l'étaient pas.

La vie après l'aide sociale : Le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale au Canada dans les années 90,
produit n° 11F0019MIF2003192
au catalogue.

INDICATEURS SOCIAUX

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
ÉCONOMIE								
<i>Variation annuelle en %</i>								
Produit intérieur brut réel ¹	2,8	1,6	4,2	4,1	5,4	4,5	1,5	3,4
Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail	3,4	2,4	5,7	4,9	5,8	8,4	4,4	4,6
Dépenses personnelles en biens et services ¹	2,1	2,6	4,6	2,8	3,9	3,7	2,6	2,9
Indice des prix à la consommation	2,2	1,6	1,6	0,9	1,7	2,7	2,6	2,2
Taux d'épargne (%)	9,2	7,0	4,9	4,8	4,1	4,8	4,6	4,4
Taux préférentiel	8,65	6,06	4,96	6,6	6,44	7,27	5,81	4,21
Taux d'intérêt hypothécaire sur cinq ans	9,16	7,93	7,07	6,93	7,56	8,35	7,40	7,02
Taux de change (avec le dollar américain)	1,372	1,364	1,385	1,484	1,486	1,485	1,549	1,570
ENVIRONNEMENT								
Dépenses consolidées ² des administrations publiques pour l'environnement ³ (en millions de dollars)	8 398	8 666	8 381	8 703	8 566	8 690	9 064	9 223
Dépenses consolidées ² des publiques ⁴ (en millions de dollars)	373 760	381 158	371 693	372 695	387 438	400 069	423 730	430 313
Dépenses consolidées ² des administrations publiques pour l'environnement ^{3,4} (en % des dépenses totales)	2,2	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,1	2,1
Émissions de gaz à effet de serre (en kilotonnes d'équivalent CO ₂)	658 000	672 000	682 000	689 000	699 000	703 060	726 000	..
Nombre de passagers du transport en commun (en milliards)	1,37	1,35	1,38	1,41	1,43	1,49
Consommation totale des produits pétroliers raffinés ⁵ utilisés pour les transports (en milliers de m ³)	49 596	51 062	52 574	54 182	55 711	55 894	55 344	..
JUSTICE								
<i>Taux pour 100 000 habitants⁶</i>								
Total des infractions au Code criminel	8 993	8 914	8 453	8 137	7 728	7 646	7 747	..
Infractions contre les biens	5 283	5 264	4 867	4 556	4 263	4 070	4 047	..
Infractions avec violence	1 007	1 000	990	979	955	982	994	..
Autres infractions au Code criminel	2 702	2 650	2 596	2 602	2 510	2 603	2 706	..
<i>Moyenne des jours nécessaires au traitement, par les tribunaux, des causes relevant du Code criminel</i>								
Adultes ⁷	144	151	159	152	153	158
Jeunes ⁸	119	118	108	108	115	110
<i>Durée moyenne des peines sanctionnées selon les dispositions du Code criminel</i>								
Adultes (en jours d'emprisonnement)	128	133	137	131	126	122
Jeunes (en jours de garde en milieu ouvert et fermé)	87	85	81	81	79	77
SOCIÉTÉ								
Dépenses publiques pour la culture ⁹ (en millions de dollars)	5 438	5 253	5 105	5 187	5 266
Ménages déclarant des dépenses liées aux journaux (%)	..	71,0	71,0	69,0	66,9	65,0
Ménages déclarant des dépenses liées aux arts de la scène ¹⁰ (%)	..	36,0	38,0	37,0	35,0	35,9
Ménages déclarant des dépenses liées à l'entrée l'entrée aux musées et à d'autres activités ¹⁰ (%)	..	26,0	36,0	35,0	34,8	33,9

.. Données non disponibles.

1. Données en dollars enchaînés de 1997.

2. Exclut le Régime de pension du Canada et le Régime des rentes du Québec.

3. Inclut les dépenses d'approvisionnement et de purification d'eau.

4. Dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars.

5. Désigne le carburant diesel, le mazout domestique, le mazout lourd, l'essence aviation, le carburant pour turbine à gaz et le carburant pour les véhicules motorisés.

6. Taux révisés fondés sur des estimations de la population mises à jour.

7. Exclut le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

8. Exclut l'Alberta.

9. Exclut les transferts intergouvernementaux. Données en dollars de 1991. Les dépenses municipales sont comptabilisées selon l'année civile.

10. Une modification apportée à la définition de catégories « arts de la scène » et « admission aux musées, zoos et lieux historiques » en 1996 a eu pour effet de réduire la taille de ces deux catégories.

Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et dépenses, CANSIM II : tableaux nos 385-0001, 380-0002, 380-0001, 380-0004, 380-0024, 326-0002, 176-0043 et 176-0049; *Statistique de la criminalité au Canada 2001*, produit n° 85-205-XIF; *Dépense publiques au titre de la culture*, produit n° 87F0001XP, Environnement Canada; *Inventaire canadien des gaz à effet de serre 1990-2000*, produit n° EN 49-5-5/5-2000F.

PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes en classe

Plan de leçon pour l'article « **Accepteriez-vous de vivre en union libre?** »

Objectifs

- Comprendre que les opinions des gens diffèrent au sujet des unions libres.
- S'interroger sur les raisons pour lesquelles les gens vivent de plus en plus en union libre, et si ce choix peut avoir des répercussions sur l'avenir de la famille.

Enseignement en classe

1. Demandez à vos étudiants d'évaluer les raisons pour lesquelles certaines personnes choisissent le mariage et d'autres l'union libre. Comment l'union libre est-elle perçue aujourd'hui comparativement à il y a trente ans? De quelle façon les personnes qui désapprouvent l'union libre peuvent-elles faire valoir leurs opinions?
2. Demandez à vos étudiants de relever les différences entre un couple vivant en union libre et un couple marié. Prenez en considération les activités pratiquées par le couple, par exemple les loisirs, la participation à la population active, la répartition des travaux ménagers, la participation aux services religieux, ainsi que la présence d'enfants et l'attitude de la famille et de la communauté.
3. La documentation donne à penser que les personnes ayant vécu en union libre avant de se marier présentent un taux de divorce plus élevé que les couples n'ayant pas vécu en union libre. Discutez des raisons pouvant expliquer cette tendance.
4. On mentionne, tout au long de l'article, que les hommes consentent plus facilement que les femmes à vivre en union libre. Demandez à vos étudiants d'énoncer les raisons pouvant expliquer cette tendance.
5. Demandez à la classe de discuter des effets de l'augmentation du nombre d'unions libres sur la société canadienne.

Autres ressources utiles

Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit

(www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/fam/contents_f.cfm)

La diversification de la vie conjugale au Canada

(www.statcan.ca/francais/freepub/89-576-XIF/free_f.htm)

Céline Le Bourdais, Ghyslaine Neil et Pierre Turcotte, « L'évolution des liens conjugaux », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2000, p. 15 à 18.

- Pour obtenir d'autres leçons relatives aux études et à l'économie familiales, visitez le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/kits/teach_f.htm. Vous y trouverez plus de 30 plans de leçon classés selon le cycle secondaire et portant sur les études et l'économie familiales.
- Si vous désirez préparer une présentation à partir de graphiques détaillés, consultez la Trousse de sciences familiales à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/kits/Family/intro_f.htm.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

Les données, c'est de l'argent!

Investissez dans *L'Observateur économique canadien* et profitez de retombées immédiates et d'avantages à long terme!



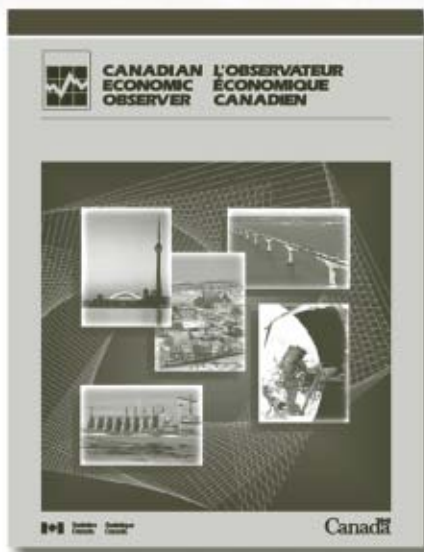
Les données exactes et des analyses perspicaces font la force de bonnes décisions et de pratiques d'entreprise fructueuses. Elles font aussi la force de *L'Observateur économique canadien (L'OÉC)*. Si, pour réussir, votre organisation doit rester à l'écoute de l'activité économique canadienne, *L'Observateur économique canadien* est la revue mensuelle essentielle qui peut vous aider à gérer efficacement l'information économique, tout comme vous gérez vos dollars.

De l'argent bien placé – tous les mois

Chaque mois, vous recevrez la trousse d'information à deux volets sur l'économie de *L'OÉC*.

La **première partie** est un magazine facile à lire, rempli de données et d'analyses appuyées de tableaux et graphiques. Chaque numéro renferme :

- ▶ un tableau sommaire de la conjoncture économique
- ▶ une analyse concise par secteur des indicateurs économiques
- ▶ les développements intervenus dans les économies provinciales et internationales
- ▶ les faits saillants d'événements économiques observés au pays et à l'étranger
- ▶ au moins un article vedette sur de grandes questions ou des secteurs de l'industrie



La **deuxième partie** est une publication d'accompagnement distincte intitulée *Aperçu statistique* :

- ▶ des chiffres sous forme de tableaux sur les marchés, les prix, les secteurs industriels, la compétitivité dans le monde des affaires et bien plus encore
- ▶ plus de 1 100 indicateurs économiques
- ▶ des données mensuelles pour l'année civile à l'étude
- ▶ des tableaux et graphiques faciles à utiliser

Satisfaction garantie!

- ▶ En tant qu'abonné, vous serez en contact avec les analystes économiques de Statistique Canada. Pour obtenir des réponses à n'importe quelle de

vos questions sur les données ou les articles vedettes de *L'OÉC*, vous n'avez qu'à nous appeler.

- ▶ Des réductions sont offertes sur les abonnements pluriannuels et, comme prime à l'abonnement, vous recevrez gratuitement un exemplaire de l'annuel *Supplément statistique historique* de *L'OÉC*.
- ▶ S'abonner à *L'OÉC* est un placement sans risque! En tout temps et pour quelle que raison que ce soit, vous pouvez annuler votre abonnement et vous faire rembourser pour tous les numéros qui ne vous ont pas été livrés... sans question.

Commencez votre abonnement dès aujourd'hui!

Vous verrez qu'un investissement dans les données, ça rapporte gros.



(n° 11-010-XPB au catalogue) AUJOURD'HUI pour seulement 227 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 72 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 120 \$. **APPELÉZ SANS FRAIS** au 1 800 267-6677. Vous pouvez également **TÉLÉCOPIER** votre commande au 1 877 287-4369 ou la **POSTER** à Statistique Canada, Gestion de la circulation, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Vous pouvez également communiquer avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près figurant dans la présente publication.

Visitez notre page Web de *L'OÉC* pour plus de renseignements :
http://www.statcan.ca/francais/ads/11-010-XPB/index_f.htm

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros trimestriels de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :

par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à order@statcan.ca;
auprès du centre de consultation régional le plus près de chez vous, au numéro sans frais 1 800 263-1136.
L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 36 \$.



Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur l'abonnement à la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*. (L'abonnement électronique annuel est de 27 \$, taxes en sus.)